LA LIBERTÉ

Volume 82 n° 29 Saint-Boniface, Semaine du 31 mars au 6 avril 1995 ¢ + taxes

photo: Jean-Pierre Dubé

Les Habs aux abois

L'équipe senior de La Broquerie a perdu les trois premiers matchs de la finale dans la Hanover-Taché, qui les oppose aux North Stars d'Île-des-Chênes. Dans la photo, Michel Normandeau et Jeff Leiter à la mise au jeu. Page 17.

Économies d'échelle

La Fédération des caisses populaires entreprendra une étude sur les économies d'échelle à réaliser par de possibles regroupements de caisses ou de services. **Page 9.**



photo: Jean-Pierre Dubé

Pourquoi danser?

L'étudiante Marina Mann a fourni les idées d'un spectacle multimédias pour marquer le 50e anniversaire de la fin de la guerre, qui sera présenté par la troupe Chiens de soleil. Page 13.



photo: Laurent Gimenez

La méthode Vermette

Oui, il est possible de résider au Manitoba et d'exceller en français. Chantale Vermette l'a prouvé en remportant la Dictée des Amériques. Page 19.

Citation de la semaine

«Je n'ai pas encore vu grand chose qui a sonné des cloches.»

L'agronome Florent Beaudette, de Saint-Jean-Baptiste, au sujet d'une première semaine de campagne électorale plutôt terne. **Page 7.**

SOMMAIRE

La directrice de l'école Saint-Georges a démissionné

Un conflit de personnalités?

Les relations entre des parents et la directrice de l'école Saint-Georges de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont mal commencé dès septembre dernier. À la mi-mars, Lola Archer a remis sa démission suivant une rencontre à huis clos entre une délégation de parents et la DSFM.

Lola Archer a confirmé que la Division a acheté son contrat jusqu'à la fin juin et assure que «c'est avec regret que j'ai donné ma démission.» Mais la communauté de Saint-Geroges est divisée quant au dénouement de cette affaire.

En effet, l'offensive contre la directrice aurait été dirigée par la conseillère régionale Madeleine Lavoie, et non par le comité de parents, qui était disposé à laisser Lola Archer terminer son mandat d'un an. La conseillère n'a pu être rejoint.

La DSFM aurait même fait des efforts de réconciliation pour améliorer les communications. Mais il semble que la décision des parents était déjà prise. «Il y a eu une grosse réunion au sous-sol de l'église un soir, explique Diane Dubé, la présidente du Centre communautaire de Saint-Georges (qui loue ses locaux à l'école). Il y a des choses qui ont été dites... qui n'auraient pas dû être dites (publiquement).

«Je pense que la directrice n'aurait pas démissionné si elle n'avait pas eu de bonnes raisons. J'ai travaillé avec elle et je n'ai pas eu de problèmes du tout.

«C'est possible que seulement trois ou quatre parents voulaient qu'elle parte, poursuit Diane Dubé. On les a vus (dans un reportage) à la télé; je ne sais pas qui ils représentaient.»

Elle dénonce le triomphalisme des parents, qui se croient tout permis dans la gestion scolaire. «Ce n'est pas un bon message pour les éducateurs, quand les parents ont tant de pouvoir. Ça fait aussi du tort à la DSFM.»

Le poste de directrice de l'école a été affiché et l'intérim est assuré par deux professeurs: Pascal Legrand et Léonne Brisson-Kelsh.

Jean-Pierre DUBÉ

PROVINCE

Ajustez vos montres!

Tous les résidents du Manitoba perdront une heure de sommeil pendant la nuit du 1er au 2 avril!

En vertu de la Loi sur le temps réglementaire, l'heure avancée commence le premier dimanche d'avril et prend fin le dernier dimanche d'octobre. Cette année, le changement se fera à deux heures du matin; les horloges devront donc être avancées à trois heures.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Nathalie BLAIS
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Journal de l'année 1993-94

OPSCOM

Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700



Fondation Donatien Frémont

Francophonie du monde

Et les stations régionales?

Ottawa - Le ministre de Patrimoine canadien ne dira pas aux dirigeants de Radio-Canada comment gérer leur budget, mais il s'attend à ce que la SRC continue à servir les francophones au pays. Interrogé sur la possibilité que le diffuseur d'État ferme des stations régionales pour boucler son budget, Michel Dupuy a rappelé que la SRC a le mandat de desservir toute la population dans les deux langues officielles. Pour leur part, les dirigeants de Radio-Canada considèrent que les stations régionales sont une des raisons d'être du réseau. (APF)

Ce vidéo a 22 minutes

Ottawa - Les nationalistes québécois n'ont rien à craindre de la campagne de promotion lancée par la Fédération des communautés francophones et acadienne dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie. Intitulé «Une francophonie à découvrir», le vidéo de 22 minutes fait un tour d'horizon rapide des communautés francophones d'un bout à l'autre du pays et ne fait aucune référence au cadre politique canadien ou québécois. Le projet a coûté 28 000 $. Le vidéo brosse un portrait statistique de la francophonie et permet à des francophones de raconter comment il est possible de vivre chez eux en français. (APF)

Les Jeux de l'Ouest

Edmonton - Les premiers Jeux francophones de l'Ouest auront lieu du 30 juin au 3 juillet 1995 à Edmonton et Beaumont (Alberta) et réuniront 500 athlètes (âgés de 12 à 18 ans), bénévoles, entraîneurs et accompagnateurs des quatre provinces de l'Ouest et des territoires. L'événement coïncidera avec la tenue de la Fête franco-albertaine, qui attire déjà 5 000 personnes.

La Carte fransaskoise

Régina - Les Fransaskois ont décidé d'appliquer «à la carte» le principe de l'achat chez-nous. L'Association culturelle franco-canadienne vient d'émettre la Carte fransaskoise qui permettra d'obtenir des rabais sur les achats auprès des entreprises participantes. Une douzaine d'entreprises ont accepté de participer à cette promotion et plus de 200 cartes sont présentement en circulation. (APF)

J'me lance en santé

Toronto - Le ministère de la Santé de l'Ontario tentera de convaincre les jeunes francophones de choisir une carrière dans le domaine de la santé en lançant la campagne «J'me lance en santé» destinée aux étudiants francophones des secondaires de la province. On fera la promotion de 17 disciplines en insistant sur l'importance des études en sciences et en mathématiques. (APF)

ACTUEL

Cour provinciale: le Manitoba va à l'encontre de sa politique de services en français

Pas de Cour dans les zones désignées bilingues!

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) révisera son récent rapport sur la réforme de la Cour provinciale pour refléter des inquiétudes face à la difficulté de se faire servir en français à Steinbach et Portage-la-Prairie.

Environ 25 personnes ont répondu à l'appel de la Société franco-manitobaine et ont participé à une réunion publique le 22 mars. Ces membres ont invité les juristes à modifier leur recommandation 8,3 pour qu'une cour bilingue siège quelque part dans les zones bilingues désignées par la Province en 1988.

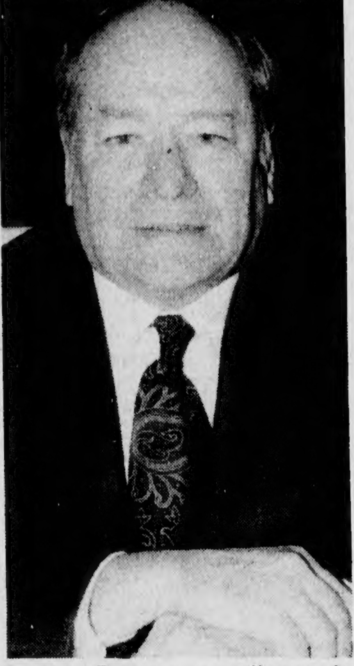
«La préoccupation des gens, rappelle la présidente de la SFM, Pat Courcelles, c'est qu'on s'en va à l'encontre de la politique des services en français (santé, éducation, etc). Les sièges actuels de la Cour provinciale du rural (responsables de desservir aussi les francophones) sont à l'extérieur des zones bilingues.»

Cela rejoint la frustration du militant Laurent Gagnon, d'Île-des-Chênes, qui affirmait récemment ne pas concevoir comment les francophones pourraient se faire servir en français «dans une place anglaise»!

Le rapport publié en février recommande que l'ensemble de l'appareil judiciaire soit habileté à fonctionner dans les deux langues,



Pat Courcelles: la SFM appuie le rapport.



Archives La Liberté

Laurent Roy: ne pas rallonger la queue!

à partir de l'offre active dès l'arrestation n'importe où en province jusqu'à la tenue du procès en français, disponible une fois par mois dans les magistratures existantes.

La SFM appuie donc l'essentiel du rapport des juristes: les services en français dans le domaine juridique doivent être intégrés au système provincial et non mis à part dans un système parallèle.

«Il faut que ce soit intégré dans ce qui existe pour la majorité, précise Pat Courcelles, mais ramené dans les zones bilingues. Et on ne devrait pas s'inquiéter des questions de coût: voyons d'abord au respect des principes.»

Les auteurs du rapport ont compris le message. «On est conscient des forces centralisatrices et des forces économiques, mais on va revisiter la recommandation, assure Me Laurent Roy. Il faut dire au gouvernement qu'à l'heure actuelle, les francophones sont desservis à l'extérieur des zones bilingues. On est dans une impasse incroyable; la Province devra trouver une solution.»

Mais Me Roy ne croit pas que le rapport ira jusqu'à proposer des noms de village. «On est en campagne électorale. On a peur que les conservateurs vont promettre des miettes à Saint-Pierre-Jolys, comme la ministre de la Justice (Rosemary Vodrey) a fait avec l'idée de nommer un magistrat francophone:. C'est une miette; ce n'est pas un système qui assure l'égalité.

«La ministre ne comprend pas le rapport: nommer un individu qui répond à des besoins spécifiques, c'est un peu comme on faisait (dans les années 70) avec le juge Robert Trudel qui faisait le tour de la province. Il faut que le service en français soit normalisé complètement.

«Notre recommandation visera à mettre la Province devant ses responsabilités. Si on crée des exceptions pour les francophones, tout le rapport s'écroule. Il faut faire attention à n'importe quoi qui rallongerait la queue (les délais pour se faire servir). Parce qu'à ce moment-là, les gens prennent la queue la plus courte; la procédure en anglais.»

Le rapport de l'AJEFM sera retravaillé et finalisé en avril, puis il sera présenté au nouveau gouvernement.

Jean-Pierre DUBÉ

SAINTE-ANNE

Les rédemptoristes quitteront la paroisse

Après 79 ans au service de la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes, les pères rédemptoristes quitteront en mai, a fait savoir un porte-parole de l'archevêché de Saint-Boniface, Mgr Roland Bélanger.

«Ce n'est pas encore fait, mais ils vont partir en mai. Le père Réal Gingras a déjà quitté, et c'est le père Conrad Monpetit qui est en charge.

«Il y a une transition qui va se faire, mais la paroisse sera remise entre les mains du diocèse en mai. Ce sera à nous de trouver un remplaçant. Pour le moment, l'abbé Léo Couture fournit une aide dominicale. Mais il n'y a personne de désigné encore.

«Les rédemptoristes, poursuit Mgr Bélanger, ne peuvent pas continuer à assurer la présence de prêtres de langue française.»

La paroisse a rendu hommage aux rédemptoristes et au père Gingras le 19 mars.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Une histoire de pêche?

Il y a d'abord eu la morue. Maintenant, c'est le turbot qui est en voie de disparition. À Terre-Neuve, on peut dire que ça va mal.

Vu d'ici, tous ces problèmes sont bien loin de nos préoccupations. Aux yeux des Canadiens, toutefois, cela semble bien plus important que le Nid de corbeau qui est aboli ou que la guerre commerciale que nos agriculteurs de l'ouest livrent aux États-Unis sur le blé durum, par exemple.

Dans ce dernier cas, personne ne s'attendrait à voir des Marines se masser à notre frontière afin de défendre les intérêts américains. Alors, le ton qui prévaut actuellement entre le Canada et l'Union européenne dans le (sérieux) différend sur la pêche au-delà des côtes de Terre-Neuve a de quoi étonner.

Le problème est complexe et les certitudes, rares. Par exemple, en arraisonnant un navire de pêche espagnol, au début du mois, le Canada a bel et bien transgressé le droit international. À cet égard, les Européens ont raison d'être en colère. De là à parler des «pirates canadiens,» on a le sens de l'exagération bien développé...

En revanche, les pratiques de pêches abusives de certains pêcheurs européens sont connues de tous: les nier, c'est faire l'autruche. À cet égard, le pillage systématique de cette ressource en voie d'extinction est tout aussi condamnable que les tactiques canadiennes d'arraisonnement de bateaux pris en flagrant délit.

Enfin, sans savoir pourquoi, le poisson a pratiquement disparu dans l'Atlantique-Nord. À ce stade, toutefois, il importe peu de savoir le pourquoi exact (Surpêche? Refroidissement de l'eau? Trop de phoques?) de cet état de fait.

Aujourd'hui, il faut avant tout sauver les espèces marines et calmer les esprits. Mais la situation a tellement dégénéré entre le Canada et l'Espagne que des coups de canon risquent d'être tirés entre navires de guerre de ces deux pays alliés et amis.

Les histoires de pêche ont la réputation d'être des exagérations démesurées de situations toujours invérifiables. Vu de loin, les réactions sont si démesurées qu'on a l'impression que ce récit quotidien au large de Terre-Neuve est la plus grosse histoire de pêche qui n'ait encore jamais été contée au monde entier. Quand cela finira-t-il?

Peut-être lorsque quelqu'un prouvera hors de tout doute que dix pêcheurs européens et dix pêcheurs canadiens, qui se racontent des histoires de pêche, c'est comme avoir vingt menteurs qui essaient de nous convaincre que chacune de leurs fables est la pure vérité.

Jean-François LACERTE



Lettre

Des personnes extraordinaires

On peut dire de Gérald Laroche qu'il possède une maîtrise absolue de son instrument. Un véritable dompteur d'harmonica, accompagné du guitariste Tony Des Marteaux, ils ont su émerveiller la foule de 200 personnes qui s'est rassemblée à la Salle du centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes lors du vin-fromage organisé par le Comité culturel de Lourdes, le 10 mars 1995.

Gérald Laroche nous a proposé des compositions originales qui sortent de l'ordinaire. On s'est laissé surprendre par le cri d'un aigle, le bruit d'une locomotive, les plaintes d'un violon. Il avait aussi apporté avec lui des toiles de sa collection "Colour and Soul".

Comme a déclaré le maître de cérémonies, Norbert Delaquis, les artistes ne sont pas des personnes ordinaires, mais des personnes extraordinaires. Cette région est enrichie des oeuvres des artistes locaux. Nous étions entourés de toiles, de verreries, de poteries, de dessins et de photographies.

Le Comité aimerait remercier les artistes qui ont fait partie de l'exposition d'art lors du vin-fromage: Bernard Bosc, Ken Chambers, Helen Delaquis, Patti Hacault, Steve Jackson, Gérald Laroche, Eveline Mangin Mauws, Bonnie McQueen, Henri Pittet, Linda Radvan, Hubert Théroux, Ione Thorkelsson et Kathleen Willer.

Félicitations à Aaron Evans, Paul Durand et Doug Evans qui ont gagné au tirage des objets d'art.

Colette Lesage
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
Le 20 mars 1995

SAINT-PIERRE-JOLYS

La clinique vétérinaire remise à neuf

Un nouvel édifice sera construit ce printemps pour abriter la Clinique vétérinaire de Saint-Pierre-Jolys.

Le nouvel édifice d'environ 1 600 pieds carrés (plus petit que l'actuel) abritera les bureaux, les salles d'opération et de radioscopie et le local d'hébergement des petits animaux. La section des gros animaux, qui date d'une vingtaine d'années, ne sera pas reconstruite.

Le coût des travaux se situera entre 125 000 et 140 000 $. Selon Martial Gosselin, membre du conseil d'administration, l'argent proviendra de la réserve constituée au fil des années par la Clinique. «On ne veut rien demander aux municipalités», souligne-t-il.

La Clinique dispose d'un budget annuel d'environ 35 000 $ (sans compter le salaire des employés). 50 % de cette somme provient de la Municipalité de De Salaberry et du village de Saint-Pierre. L'autre moitié est fournie par la Province.

La Clinique emploie quatre personnes, y compris le vétérinaire Tim Gurnell, et dessert, outre De Salaberry, les municipalités de Montcalm, Taché, Hanover, Franklin et Morris.

L.G.





Benoit Michaud est le nouveau propriétaire du Dépanneur à Saint-Boniface

Tel père tel fils

Benoit Michaud devait avoir 15 ans lorsque son père Alphonse a dû lui dire à peu près ceci: «Un jour, mon fils, cette station Shell t'appartiendra.»

La prophétie s'est réalisée il y a quelques semaines lorsque Benoit est devenu le nouveau propriétaire de la station-service Le Dépanneur, sur le boulevard Provencher. Il prend la succesion de son père qui s'occupait de la station depuis 1967 (1).

«C'est très difficile, très stressant, mais aussi très intéressant, commente le natif de la Broquerie, qui est propriétaire de deux autres stations Shell sur la Lakewood et la Archibald (il compte vendre cette dernière à la fin du mois). Je suis seul pour m'occuper de 30 employés. C'est beaucoup de travail.»

Les plus anciens résidents de Saint-Boniface se souviendront que ce commerce était à l'origine un garage. Il a été transformé en station-service-dépanneur il y a une quinzaine d'années.

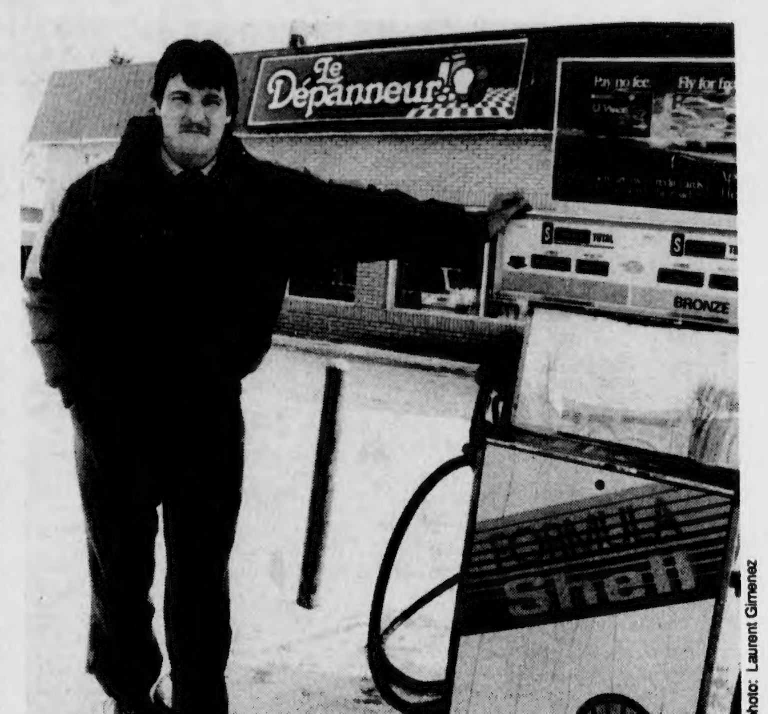


photo: Laurent Gimenez

Benoit Michaud est le seul des enfants qui oeuvre dans le même domaine que son père. Une de ses soeurs est médecin, une autre bibliothécaire, et ses deux frères sont enseignants.

L'un des points forts du Dépanneur est son service en français disponible en permanence (la demi-douzaine d'employés sont tous bilingues). Une tradition que Benoit Michaud a bien l'intention de maintenir.

«C'est un prérequis à Saint-Boniface. Même sur la Archibald, on s'efforce d'offrir un service en français. Certaines personnes nous disent qu'elles reviennent parce qu'on les sert en français.»

Laurent GIMENEZ

(1) Le propriétaire d'une station-service possède l'inventaire du magasin et est l'employeur direct du personnel. En revanche, la compagnie Shell demeure propriétaire des locaux.

CKSB sera fêté

Le 50e se prépare

La date précise de la fondation de CKSB est le 26 mai 1946. La radio de Radio-Canada fêtera son 50e avec la publication d'un livre et l'élaboration d'une exposition, entre autres.

La 50e saison commencera officiellement le 29 août 1996 et coïncidera avec l'exposition, montée par Corinne Tellier et présentée à la galerie du Centre culturel franco-manitobain pour un mois. «L'exposition fera ensuite la tournée de quelques communautés avec un vernissage en direct dans chacune», précise le directeur par intérim, Gilles Fréchette.

En ce qui concerne le livre, Bernard Bocquel a été choisi pour le rédiger. Le livre sera lancé le 24 mai lors d'une soirée d'anciens. «Selon une entente qu'on a avec Francofonds, on reçoit 1 700 $ cette année et 1 000 en 1996, et toutes les recettes du livre retourneront à Francofonds.»

CKSB prépare aussi une soirée de reconnaissance au public le 25 mai, et une programmation historique qui sera mêlée à l'actuelle. La radio de la SRC a formé quatre comités pour organiser les activités du 50e. On entendra sous peu un slogan et une musique thème pour l'occasion.

Karine BEAUDETTE

NOUS TENONS LES ÉLECTEURS MANITOBAINS AU COURANT

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION

Des décrets de convocation des électeurs ont été pris dans toutes les circonscriptions électorales du Manitoba en vue d'élire des députés. L'élection aura lieu le mardi 25 avril 1995.

Déclarations de candidature

Les déclarations de candidature peuvent être déposées jusqu'au mardi 4 avril 1995 à 13 h aux bureaux des directeurs du scrutin. Vous pouvez vous procurer les formules à ces mêmes bureaux.

Révision de la liste électorale

La révision de la liste électorale aura lieu le vendredi 7 avril 1995 et le samedi 8 avril 1995 de 10 h à 22 h dans tous les bureaux des directeurs du scrutin.

Scrutin par anticipation

Vous pouvez voter à un bureau de scrutin par anticipation si vous êtes atteint d'un handicap physique ou si vous prévoyez d'être absent le jour de l'élection, soit le 25 avril 1995.

Jours de scrutin par anticipation ordinaire

Les bureaux de scrutin par anticipation ordinaire sont ouverts de 8 h à 20 h aux endroits prévus à cet effet dans chaque division électorale.

le samedi 8 avril 1995
le mercredi 12 avril 1995
le samedi 15 avril 1995
le lundi 17 avril 1995
le jeudi 20 avril 1995

Scrutin par anticipation dans le bureau du directeur du scrutin

Dates : 10, 11, 13, 14, 18, 19, 21 et 22 avril 1995
Le scrutin par anticipation a lieu de midi à 18 h dans le bureau du directeur du scrutin de chaque circonscription électorale.

Vote par courrier

Si vous êtes habile à voter pour l'élection provinciale, mais que vous ne pouvez pas vous rendre à un bureau de scrutin ordinaire ou à un bureau de scrutin par anticipation, vous pouvez faire une demande de vote par courrier auprès du directeur du scrutin.

Pour recevoir un bulletin de vote par courrier, votre nom doit figurer sur la liste électorale. Vous devez faire parvenir une demande écrite au directeur du scrutin au moins 10 jours avant le jour de l'élection, c'est-à-dire au plus tard le samedi 15 avril 1995. Si votre demande est approuvée, vous recevrez un bulletin de vote au moins cinq jours avant le jour de l'élection. Veuillez le remplir en suivant les instructions et le retourner au directeur du scrutin au plus tard à 20 h, le jour de l'élection, le 25 avril 1995.

Veuillez communiquer avec le bureau de votre directeur du scrutin pour obtenir plus de renseignements.

Jour de l'élection :

Le mardi 25 avril 1995, de 8 h à 20 h.

Les plans des sections de vote et les adresses des bureaux de scrutin sont affichés au bureau du directeur du scrutin.

Proclamation des résultats :

Le mardi 2 mai 1995 à 10 h au bureau du directeur ou du scrutin.

ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE DES DIRECTEURS DU SCRUTIN

Arthur-Virden — Fred Cole
362 - 7e Avenue
Virden (Manitoba)
ROM 2CO **748-6500**
1 800 218-6922

Assiniboia — Fran Bartlett
316, av. Hamilton
Winnipeg (Manitoba)
R2Y 2H5 **945-3100**

Brandon East — James Armstrong
416, 10e Rue
Brandon (Manitoba)
R7A 4G2 **726-7107**

Brandon West — Don G. Edwards
3300, av. Victoria, bureau 40
Brandon (Manitoba)
R7B ON2 **726-7111**

Broadway — Alana Jamieson
260, av. St. Mary, bureau 105
Winnipeg (Manitoba)
R3C OM6 **945-5309**

Burrows — Glenda Richards
1047, rue McPhillips
Winnipeg (Manitoba)
R2X 2K6 **945-0134**

Charleswood — Gayle Carson
6650, boul. Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 2P9 **945-2143**

Concordia — Verna LaFrance
945, av. Thomas
Winnipeg (Manitoba)
R2L 2C6 **945-2195**

Crescentwood — Cecily Phelan
977, av. Corydon
Winnipeg (Manitoba)
R3M OX1 **945-1694**

Dauphin — Erv Tycholis
831, rue Jackson
Dauphin (Manitoba)
R7N 2N3 **622-2390**
1 800 679-0803

Elmwood — Marie Kasper
Église anglicane St. Stephen's
220, av. Helmsdale
Winnipeg (Manitoba)
R2K OV9 **945-4720**

Emerson — Norm Mellor
74, av. Fort N.-E.
Altona (Manitoba)
ROG OBO **324-1287**
1 800 421-0910

Flin Flon — Lorna Rogan
103, rue Main
Flin Flon (Manitoba)
R8A 1J9 **687-3250**

Fort Garry — Violet Motheral
2077, ch. Pembina, bureau 28
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5J9 **945-4462**

Gimli — Cathy Bond
Piste de curling de Teulon
101, rue Main
Teulon (Manitoba)
ROC 3BO **886-3818**
1 800 296-3003

Gladstone — Lois Robertson
184, rue Broadway
Treherne (Manitoba)
ROG 2VO **723-2696**
1 800 239-6211

Inkster — Barbara Fayerman
998, rue Keewatin, bureau 102
Winnipeg (Manitoba)
R2R 2V1 **945-8454**

Interlake — Viola Klus
Angle de l'avenue Spruce et
de la rue Tache
Case postale 14
Fisher Branch (Manitoba)
ROC OZO **372-6016**

Kildonan — Barry Filbert
2211, rue McPhillips, bureau K
Winnipeg (Manitoba)
R3E 2K2 **945-2426**

Kirkfield Park — Linda Archer
3025, av. Portage, bureau 250
Winnipeg (Manitoba)
R3K 2E2 **945-2945**

La Verendrye — Bettie Hiebert
Caserne de pompiers
Rue Main Nord
Îles-des-Chênes (Manitoba)
ROA OTO **878-9525**

Lac du Bonnet — Doris Koss
Centre récréatif Brokenhead River
Avenue James Est
Beauséjour (Manitoba)
ROE OCO **268-6220**
1 800 551-4048

Lakeside — Leona Baker
Aréna de Warren
149, av. MacDonald
Warren (Manitoba)
ROC 3EO **322-5354**
1 800 682-7090

Minnedosa — Lloyd Shelvey
Club de curling
695, 4e Avenue
Rapid City (Manitoba)
ROK 1WO **826-2412**
1 800 667-4806

Morris — Linda MacNair
14, av. Centre Ouest
Carman (Manitoba)
ROG OJO **745-2609**
1 800 419-9395

Niakwa — Jo Mary Lee
1133, rue Paterson
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1G7 **945-2888**

Osborne — Bob Haier
101, ch. Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2V5 **945-3933**

Pembina — Irene Fingas
306, rue Railway Nord
Morden (Manitoba)
R6M 1A1 **822-6056**

Point Douglas — Beverley Davis
1072, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R2W 5J3 **945-2619**

Portage la Prairie — Glenn Waldvogel
2401, av. Saskatchewan
Ouest, bureau 3
Portage-la-Prairie (Manitoba)
R1N 3L5 **239-3700**

Radisson — Anita Hicock
1783, ch. Plessis, bureau 8
Winnipeg (Manitoba)
R3W 1N3 **945-8764**

Riel — Betty Broadhurst
1026 H, ch. St. Mary's
Winnipeg (Manitoba)
R2M 3S6 **945-0707**

River East — Gloria Mathes
1519, ch. Gateway
Winnipeg (Manitoba)
R2G 3L4 **945-4289**

River Heights — Carol Scrivener
Église anglicane St. Georges
168, rue Wilton
Winnipeg (Manitoba)
R3M 3C3 **945-3136**

Roblin-Russell — Sheila Bailes
131, 2e Avenue Nord
Roblin (Manitoba)
ROL 1PO **937-3020**
1 800 260-0212

Rossmere — Vivienne Jakobson
271, boul. Grassie
Winnipeg (Manitoba)
R2G 2L7 **945-5686**

Rupertsland — Georgia Clarkson
Mission Hall
Berens River (Manitoba)
ROB OAO **382-2639**
1 800 217-9093

Seine River — Donna Wilford
680, ch. St. Anne's, bureau 7
Winnipeg (Manitoba)
R2N 3M6 **945-4606**

Selkirk — Eileen Peters
321, rue Main
Selkirk (Manitoba)
R1A 1T2 **785-5001**
1 800 330-4828

Springfield — Ralph Kennedy
449, rue Main
Oakbank (Manitoba)
ROE 1J0 **444-5790**

St. Boniface — Emile Dupas
353, boul. Provencher, baie 1
Winnipeg (Manitoba)
R2H OG8 **945-8572**

St. James — Cheryhl Corrie
894, rue St. James, bureau 102
Winnipeg (Manitoba)
R3G 3J7 **945-2255**

St. Johns — Shayla Stern
1416, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R2W 3V4 **945-3618**

St. Norbert — Lorna Sitarz
230 C, prom. Dalhousie
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2Z1 **945-5188**

St. Vital — Margaret Pfaff
88, ch. St. Anne's, bureau 1
Winnipeg (Manitoba)
R2M 2Y7 **945-3619**

Ste. Rose — Heinz Marohn
35, rue Main
Case postale 160
Glenella (Manitoba)
ROJ OVO **352-2221**
1 800 461-8004

Steinbach — Helen Janzen
395, rue Main
Case postale 1913
Steinbach (Manitoba)
R0A 2A0 **346-0662**

Sturgeon Creek — Bronwen Yewdall
2727, av. Portage, bureau 19
Winnipeg (Manitoba)
R3J OR2 **945-1636**

Swan River — Judy Farguson
900, rue Main Est
Swan River (Manitoba)
ROL 1ZO **734-5348**
1 800 419-2844

The Maples — Hope Rosenbaum
74, prom. Mandalay
Winnipeg (Manitoba)
R2P 1V8 **945-0576**

The Pas — Wendy Streit
111, av. Fischer
Case postale 2801
The Pas (Manitoba)
R9A 1M6 **623-6900**

Thompson — Margaret Pronyk
50, av. Selkirk
Thompson (Manitoba)
R8N OM7 **677-6375**
1 800 745-2335

Transcona — Lee Armstrong
109, av. Regent Ouest
Winnipeg (Manitoba)
R2C 1R1 **945-8719**

Turtle Mountain — Bill Harrison
300, Broadway
Killarney (Manitoba)
ROK 1GO **523-8647**
1 800 461-9910

Tuxedo — Mary Chalmers
3525 A, boul. Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R OC6 **945-2004**

Wellington — Zelda Wright
Église anglicane St. Thomas
1567, av. William
Winnipeg (Manitoba)
R3E 1A7 **945-5688**

Wolseley — Bev Barringer
912, av. Portage, bureau 104
Winnipeg (Manitoba)
R3G OP5 **945-0476**



Un bureau indépendant de l'Assemblée législative

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de renseignements au public : 945-3744 ou 1 800 282-8060

Les observations de Florent Beaudette, Louise Auger et Greg Selinger

Semaine 1: tous les chefs sont au centre!

Quel chef s'est illustré cette semaine? Quel parti a marqué des points? Quels sont les débats les plus importants? Telles sont les questions auxquelles trois observateurs politiques ont bien voulu répondre, en vue du scrutin provincial du 25 avril.

Louise Auger (éducatrice à Saint-Boniface):

«J'ai l'impression qu'il y a un mouvement anti-intellectuel en éducation: les conservateurs veulent qu'on prépare les élèves au marché du travail. Je suis d'accord avec les budgets équilibrés, mais on ne va pas à l'école pour apprendre un métier. (C'est le rôle des universités et des collèges communautaires.)

«On va à l'école pour apprendre à être un bon citoyen, à lire, à écrire, à compter, à apprendre comment penser. La réforme du secondaire voudrait qu'il y ait seulement deux cours obligatoires: l'anglais et les mathés! Il devrait y en avoir d'autres: une science, l'histoire, c'est essentiel, et le français, pas juste dans les écoles françaises.

«Il y a une certaine confusion: on nous demande de préparer les jeunes pour l'avenir! Mais l'avenir, c'est les ordinateurs (les outils d'éducation sont des machines qui coûtent cher); et on n'a pas d'argent pour acheter des ordinateurs.

«Les changements proposés sont paradoxaux: on limite les dépenses et il faut faire plus. Depuis quelques années, il y a plus de travail, plus de responsabilités pour les éducateurs, pour les écoles. Je ne recommande pas aux élèves de devenir profs! On attend beaucoup de nous, sans mettre en place des choses pour nous aider.

«Qui a les solutions? Les libéraux sont plus conservateurs qu'avant. Il n'y a pas de solutions faciles: tu ne peux pas juste lancer de l'argent pour régler les problèmes.»

Greg Selinger (professeur en travail social à Winnipeg):

«Le gros débat a tourné autour de la question des jeux du hasard: il y a une dimension morale et une dimension fiscale, et les deux sont en conflit. Les conservateurs ont promis une révision de leur approche, le NPD va réduire de 5 % la part des revenus des hôteliers pour accorder huit millions $ de plus à la santé, et les libéraux veulent fermer les casinos le dimanche (et interdire la publicité).

«Côté santé, il y aura des coupures, mais on ne sait pas quel parti aura le meilleur plan pour assurer la qualité des services. Les conservateurs et les néo-démocrates sont plutôt préoccupés par la sécurité publique: ils veulent augmenter de 40 le nombre de policiers à Winnipeg (et la présence de la GRC en milieu rural). Gary Filmon ne veut jamais se mêler des affaires de Winnipeg, mais il profite des élections pour établir les priorités à l'Hôtel de ville!

«Filmon annonce un programme pour créer 30 000 emplois, mais ce n'est pas clair comment il peut le faire; c'est un peu contraire à sa politique de ne pas augmenter les impôts.

«Aucun des partis ne veut soulever la question des taxes. Tous les chefs cherchent à être au centre. Il n'y a pas de grosses différences sauf sur les questions de santé. Il reste à voir quel chef aura le plan le plus efficace, l'élection sera un test de crédibilité.»

Florent Beaudette (agriculteur et agronome à Saint-Jean-Baptiste):

«Je n'ai pas encore vu grand chose qui a sonné des cloches; il ne semble pas y avoir de différence entre les trois partis. Je n'ai vu aucune déclaration sur l'agriculture pour le moment.

«On parle beaucoup de santé, d'éducation et de loteries. Les terminaux de loterie vidéo (VLT) sont une maladie pour certains, et il y a un problème moral, mais au moins une partie des revenus des casinos revient au trésor public. J'imagine que si les gens ne dépensaient pas leur argent ici, ils iraient ailleurs.

«On veut que les revenus des VLT reviennent dans les municipalités où ils sont gagnés. À Steinbach et à Winkler, où on ne joue pas, ils reçoivent des bénéfices des jeux. C'est un débat dans les municipalités.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Hubert Pantel

Le chef libéral, Paul Edwards, voudrait geler les impôts fonciers dans la Ville de Winnipeg, la ville la plus taxée au pays.

Saint-Boniface: Neil Gaudry dénonce

Une pénurie de recenseurs bilingues

Le député libéral de Saint-Boniface dénonce la pénurie de recenseurs bilingues dans sa circonscription.

Réagissant à «de nombreuses plaintes» de la part d'électeurs francophones, le libéral Neil Gaudry s'est dit surpris d'apprendre que le bilinguisme n'est pas un critère d'embauche à Élections Manitoba.

«Les énumérateurs ont le premier contact avec les électeurs et, à Saint-Boniface, le service en français doit être offert.»

Selon Neil Gaudry, la sélection des recenseurs dans les régions désignées bilingues doit se conformer à la politique de la Province en matière de services en français.

Le candidat a dit souhaiter qu'Élections Manitoba embauche des scrutateurs bilingues pour que le problème ne se répète pas le 25 avril, jour du scrutin.

J.-P. D.

Le doublage de la route 59 sera une question électorale

Où est la volonté politique?

L'annonce du gouvernement conservateur de précéder à la construction d'un pont de 3,7 millions $ pour donner quatre voies à la route 59 entre Winnipeg et Île-des-Chênes a relancé des espoirs et des craintes.

Le comité de 44 citoyens (représentant une douzaine de villages et municipalités, ainsi que des commerçants), qui souhaite que le route soit doublée jusqu'à la frontière américaine, craint que l'annonce soit perdue parmi les autres promesses électorales, même si on a trouvé un autre argument de taille.

Ainsi, après avoir révélé que la principale artère commerciale menant au Minnesota est aussi la route la plus accidentée du Manitoba, et que les communautés longeant la 59 enregistrent une croissance annuelle de 30 % par année, le comité soutient que la fin des subventions au transport des céréales générera encore plus de circulation de camions vers les états voisins. Bref, il faut construire maintenant!

Selon un représentant de Saint-Pierre-Jolys, Gilbert Ruest, le gouvernement Filmon avait promis 100 millions $ pour le projet qui devait débuter en 1994. «Les études environnementales ont été faites, les terrains ont été achetés, mais les travaux n'ont pas encore commencé.

«La Province nous avait promis que les prochains fonds du Programme des infrastructures allaient servir à la route 59. Mais quand l'annonce est sortie (167 millions $ supplémentaires), il n'y avait rien. Même si on est un comité de 44, on ne vient pas à bout de faire avancer ça.

«Il y a de la volonté politique qui manque, insiste Gilbert Ruest. Les villages de la 59, on est laissés de côté parce qu'on n'a pas assez de votes. On sait que les gros villages (des autres régions) ramassent les industries et les routes.»

Les membres du comité, qui se sont réunis le 27 mars, entendent se présenter aux réunions publiques dans les quatre comtés concernés, durant la campagne électorale, pour expliquer leur position aux candidats.

J.-P. D.

Télé-horaire de la semaine du 3 au 9 avril 1995

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h00 T-M Salut, bonjour!
- 6h30 CBWFT Bon matin
- TV-5 Télématin
- 8h00 T-M Bla Bla Bla...
- TV-5 Rêves en Afrique (lundi)
- TV-5 Panorama (mardi)
- TV-5 Plaisir de lire (mercredi)
- TV-5 Tell quel (jeudi)
- TV-5 Canada en guerre (vendredi)
- 8h30 TV-5 Studio Gabriel
- 9h00 CBWFT Les chatouilles du matin
- T-M Top modèles
- 9h05 TV-5 Bouffée de santé (lundi)
- TV-5 Des chiffres et des lettres (mardi au vendredi)
- 9h01 CBWFT Pacha et les chats
- 9h15 CBWFT Iris gentil professeur
- 9h30 CBWFT Misha
- T-M Aimer
- TV-5 L'heure de vérité (lundi)
- TV-5 Le choc du présent (mardi)
- TV-5 Contact (mercredi)
- TV-5 Découverte (jeudi)
- TV-5 Génies en herbe (vendredi)
- 10h00 CBWFT Les 7 jours de soeur Angèle
- T-M Bon appétit
- TV-5 30 millions d'amis (jeudi)
- TV-5 Évasion (vendredi)
- 10h30 CBWFT Les Christine
- T-M La vie à Montréal
- TV-5 Sous la couverture (lundi)
- TV-5 La chance aux chansons (mardi au vendredi)
- 10h45 T-M Première ligne
- 11h30 TV-5 Journal télévisé de FR3
- 11h45 TV-5 Régions gourmandes (lundi)
- TV-5 La cuisine des mousquetaires (mardi au vendredi)
- 12h00 CBWFT Le midi
- TV-5 7 sur 7 (lundi)
- TV-5 Strip-tease (mardi)
- TV-5 Temps présent (mercredi)
- TV-5 Première ligne (jeudi)
- TV-5 Téléobjectif (vendredi)
- 12h30 CBWFT Louvain à la carte
- T-M Au nom de la beauté
- 13h00 T-M Les feux de l'amour
- TV-5 Bouillon de culture (lundi)
- TV-5 Bas les masques (mardi)
- TV-5 Molière pour rire et pour pleurer (mercredi)
- TV-5 L'impure (vendredi)
- 13h30 CBWFT Entrez la visite! (lundi à jeudi)
- CBWFT La loi de Los Angeles (vendredi)
- TV-5 Savoir plus (jeudi)
- 14h00 T-M Santa Barbara
- TV-5 En toute liberté (mercredi)
- 14h30 CBWFT Les temps modernes (lundi à jeudi)
- CBWFT Le forum des temps modernes (vendredi)
- TV-5 Paris lumières (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
- 14h35 TV-5 Paris lumières (mardi)
- 15h00 T-M Claire Lamarche
- TV-5 Panorama (lundi)
- TV-5 Plaisir de lire (mardi)
- TV-5 Découverte (mercredi)
- TV-5 Luna Park (jeudi)
- TV-5 Autant savoir (vendredi)
- 15h30 CBWFT Les amis du bois de Quat'Sous
- TV-5 Pyramide

Lundi 3 avril

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse arabe
- 16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Bouffée de santé
- 17h30 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Le baseball Labatt 50 des Expos
- T-M Là tu parles
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 T-M Harry et les Henderson
- TV-5 Strip-tease
- 19h00 T-M Fort Boyard
- 19h30 TV-5 Bas les masques
- 20h00 T-M Alerte à Malibu
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- TV-5 Paris lumières
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Journal télévisé belge
- 21h55 TV-5 Revue de presse arabe
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau et TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT Découverte
- T-M Fermeture
- 23h30 TV-5 Bouillon de culture
- 23h50 CBWFT La politique fédérale
- 0h00 CBWFT Fin des émissions
- 1h00 TV-5 La méthode Victor
- 1h15 TV-5 RFI

Mardi 4 avril

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h30 CBWFT L'odyssée fantastique
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Chambres en ville
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT La petite vie
- TV-5 Temps présent
- 19h00 CBWFT Country centre-ville
- T-M Le match de la vie
- 19h30 CBWFT Ma maison
- TV-5 Molière pour rire et pour pleurer
- 20h00 CBWFT Blanche
- T-M Le sorcier
- 20h30 TV-5 En toute liberté
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- TV-5 Paris lumières
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Journal télévisé belge
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 TV-5 Savoir plus
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT À tout prix
- T-M Fermeture
- 23h35 TV-5 Bas les masques
- 0h00 CBWFT Les temps modernes
- 1h00 CBWFT En toute liberté
- 1h05 TV-5 La méthode Victor
- 1h20 TV-5 RFI
- 1h30 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 5 avril

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse africaine
- 16h30 CBWFT L'infernale machine du Dr V
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaire
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M La poule aux oeufs d'or
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT RBO Hebdo
- T-M Ent'Cadieux
- TV-5 Première ligne
- 19h00 CBWFT Sous un ciel variable
- 19h30 T-M Les machos
- 20h00 CBWFT Enjeux
- TV-5 L'impure
- 20h30 T-M Qui vive!
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Journal télévisé belge
- 21h55 TV-5 Revue de presse africaine
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 TV-5 Contact
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT Cinéma: Les roses de Matmata
- 23h04 T-M Fermeture
- 23h15 TV-5 Molière pour rire et pour pleurer
- 0h15 TV-5 Viva
- 1h00 TV-5 La méthode Victor
- 1h15 TV-5 RFI
- 1h45 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h00 CBWFT ***Les roses de Matmata***
Belg.-Can. 1987. Drame d'aventures. En Tunisie, une archéologue tente de réunir trois roses sculptées dans la pierre et censées révéler à la fois l'emplacement d'une ville antique et celui d'un important gisement de pétrole.

Jeudi 6 avril

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse française
- 16h30 CBWFT Les nouvelles aventures des intrépides
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Watatatow
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Beverly Hills 90210
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Santa Maria
- TV-5 Téléobjectif
- 19h00 CBWFT Scoop
- T-M Les héritiers du rêve
- 19h30 TV-5 Taratata
- 20h00 CBWFT Vive la vie!
- T-M Claire Lamarche
- 20h30 CBWFT M'aimes-tu?
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Ad lib
- TV-5 Paris lumières
- 21h25 CBWFT Le point
- 21h30 TV-5 Journal télévisé belge
- 21h55 TV-5 Revue de presse française
- 22h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 TV-5 Kaléidoscope
- 22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- 22h45 TV-5 Sortie libre
- 22h55 CBWFT La météo
- 23h00 CBWFT Zap
- T-M Ciné-lune: Deux nigauds contre Frankenstein
- 23h45 TV-5 L'impure
- 0h00 CBWFT Cinéma: Mascarade
- 0h30 T-M Fermeture
- 1h15 TV-5 La méthode Victor
- 1h30 TV-5 RFI
- 1h55 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h00 T-M ***Deux nigauds contre Frankenstein***
Am. 1948. Comédie. Deux amis ont maille à partir avec les personnages classiques des films d'horreur.

0h00 CBWFT ***Mascarade***
É.-U. 1988. Suspense. Après la mort de sa mère, une femme se trouve à la tête d'une fabuleuse fortune, mais elle doit supporter la présence de son ignoble beau-père.

Vendredi 7 avril

- 15h58 CBWFT 0340
- 16h00 CBWFT La Ribambelle
- T-M Mongrain
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h24 CBWFT 0340
- 16h25 TV-5 Revue de presse canadienne
- 16h30 CBWFT Les débrouillards
- TV-5 Studio Gabriel
- 16h56 CBWFT 0340
- 17h00 CBWFT Fais-moi peur!
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h05 TV-5 Des chiffres et des lettres
- 17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
- T-M Piment fort
- TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Manitoba ce soir
- T-M Drôle de vidéo
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT Vidéoclips
- T-M Star plus
- TV-5 Thalassa
- 19h00 CBWFT Le baseball Labatt 50 des Expos
- T-M Cinéma du vendredi: Les princes de la gachette 2
- 19h30 TV-5 Les enfants de la télé
- 20h30 TV-5 On aura tout vu!
- 21h00 T-M Ad lib
- TV-5 Paris lumières
- 21h30 TV-5 Journal télévisé belge
- 21h55 TV-5 Revue de presse canadienne
- 22h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h25 CBWFT Le point médias
- 23h00 CBWFT Manitoba ce soir
- 23h03 T-M Ciné-lune: Duel des géants
- 23h30 CBWFT Les nouvelles du sport
- TV-5 Taratata
- 23h55 CBWFT La météo
- 0h00 CBWFT Cinéma: Mado poste restante
- 1h00 TV-5 Bon week-end
- 1h30 TV-5 La méthode Victor
- 1h33 T-M Fermeture
- 1h45 TV-5 RFI
- 2h35 CBWFT Fin des émissions

FILMS

19h00 T-M ***Les princes de la gachette 2***
Am. 1990. Western. Un hors-la-loi notoire et sa bande sont pourchassés par un ancien complice devenu shérif.

23h03 T-M ***Duel des géants***
Am. 1976. Western. Au Montana, un riche rancher engage un aventurier pour éliminer des voleurs de chevaux qui lui occasionnent des pertes.

0h00 CBWFT ***Mado poste restante***
Fr. 1989. Comédie sentimentale. Toujours de bonne humeur, Mado, une grosse fille sympathique, parcourt à bicyclette les routes de son village pour livrer le courrier. Élevée à l'orphelinat, elle rêve encore d'un prince charmant qui pourrait bien être Jean-Marie Zerlini, un cinéaste italien de passage.

Samedi 8 avril

- 6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
- 7h00 TV-5 Sport Africa
- 7h30 CBWFT Vazimolo
- T-M Vision mondiale
- 7h31 CBWFT Les oursons volants
- 8h00 CBWFT Clyde
- TV-5 Évasion
- 8h20 CBWFT Looping
- 8h30 T-M La forêt magique
- TV-5 Bouffée de santé
- 8h45 CBWFT La petite sirène
- 9h00 T-M Batman
- TV-5 30 millions d'amis
- 9h10 CBWFT Vazimolo
- 9h15 TV-5 Magellan
- 9h30 T-M Bon appétit
- TV-5 Luna park
- 9h45 CBWFT La bande à Dingo
- 10h00 T-M Le championnat des quilles
- TV-5 On aura tout vu!
- 10h05 CBWFT Tiny toons
- 10h30 CBWFT Robin des Bois junior
- TV-5 Génies en herbe
- 11h00 CBWFT Génies en herbe
- T-M Bugs Bunny
- TV-5 Bon week-end
- 11h30 CBWFT On aura tout vu!
- T-M Ciné-maximum: la dernière route
- TV-5 Journal télévisé de FR3
- 11h45 TV-5 La cuisine des mousquetaires
- 12h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
- TV-5 Les enfants de la télé
- 12h30 CBWFT Animaux d'Australie
- 13h00 CBWFT L'univers des sports
- 13h30 T-M Ciné-maximum: La garçonnière
- 13h35 TV-5 Y'a pas match
- 14h00 TV-5 Reflets
- 15h00 CBWFT Perfecto
- TV-5 Clip postal
- 15h30 CBWFT Regards sur la nature
- T-M Star plus
- TV-5 Vins et fromages
- 16h00 CBWFT La ruée vers l'art
- T-M Vidéo rock détente
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h30 T-M Vins et fromages
- TV-5 Thalassa
- 17h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- 17h20 CBWFT Raison passion
- 17h30 T-M Ciné-extra: Meurtre dans l'objectif
- TV-5 Régions gourmandes
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT L'Arche de Zoé
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
- TV-5 Faut pas rêver
- 19h30 T-M Ciné-extra: Le Mississippi brûle
- 20h00 TV-5 La saga de la chanson française
- 21h00 CBWFT Le téléjournal
- TV-5 Les petits chanteurs du Mont-Royal
- 21h20 CBWFT Les nouvelles du sport
- 21h30 TV-5 Journal télévisé belge
- 21h45 CBWFT Comment ça va?
- 22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 CBWFT Montagne
- TV-5 Le cercle de minuit
- 22h45 CBWFT Télé-sélection: Boum Boum
- 22h57 T-M Ciné-lune: Où est passé mon idole?
- 23h30 TV-5 Clip postal
- 0h00 TV-5 Sortie libre
- 0h50 CBWFT Fin des émissions
- 0h57 T-M Fermeture
- 1h00 TV-5 Espace francophone
- 1h25 TV-5 La méthode Victor
- 1h45 TV-5 RFI

FILMS

17h30 T-M ***Meurtre dans l'objectif***
Am. 1986. Comédie policière. Après avoir saisi sur clichés les éléments d'un meurtre, un photographe est entraîné dans une folle équipée.

19h30 T-M ***Le Mississippi brûle***
Am. 1988. Drame social. Durant l'été 1964, dans une région rurale du Mississippi, deux agents du FBI sont chargés d'enquêter sur la disparition de trois activistes qui militaient en faveur des droits civiques.

22h45 CBWFT ***Boum Boum***
Esp.-Bel. 1990. Comédie sentimentale. Une jeune dentiste célibataire habite un appartement situé au-dessus de celui d'un marchand de chaussures. Ils ne se connaissent pas, mais le sort pourrait bien en décider autrement.

22h57 T-M ***Où est passé mon idole?***
Am. 1982. Comédie. Un jeune gagman est chargé de veiller à ce qu'un acteur célèbre mais alcoolique se présente indemne à une émission de télévision.

Dimanche 9 avril

- 6h30 TV-5 Rendez-vous à l'annexe
- 7h00 TV-5 Reflets
- 7h30 CBWFT Vazimolo
- 7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
- 7h50 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
- 8h00 T-M Vision mondiale
- TV-5 Espace francophone
- 8h20 CBWFT Pierre Martin le facteur et les petits soldats
- 8h30 TV-5 L'école des fans
- 8h40 CBWFT Marsupilami
- 8h55 CBWFT Vazimolo
- 9h00 T-M Légendes du monde
- 9h15 CBWFT Manigances
- TV-5 Magellan
- 9h30 T-M Bon appétit
- TV-5 Vins et fromages
- 9h45 CBWFT Parcelles de soleil
- 10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur
  Messe célébrée à l'Oratoire St-Joseph de Montréal, par le père Jean-Pierre Aumont, recteur de l'Oratoire.
- T-M Complètement marteau
- TV-5 Planète musique
- 10h30 T-M Finances
- 11h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
- T-M Bugs Bunny
- TV-5 Mouvements
- 11h30 T-M Ciné-maximum: La route des Indes
- TV-5 Journal télévisé de FR3
- 11h45 TV-5 La cuisine des mouquetaires
- 12h00 CBWFT La semaine verte
- TV-5 L'heure de vérité
- 13h00 CBWFT Horizons
- TV-5 Le monde est à vous
- 14h00 CBWFT Faites vos gammes
- 14h30 TV-5 Les petits chanteurs du Mont-Royal
- 15h00 CBWFT Sous la couverture
- T-M Formule Indy
- TV-5 Faut pas rêver
- 16h00 CBWFT Les contes d'Avonlea
- TV-5 Journal télévisé suisse
- 16h30 TV-5 30 millions d'amis
- 17h00 CBWFT Second regard
- T-M Le TVA, édition 18 heures
- TV-5 L'école des fans
- 17h30 CBWFT En toute liberté
- T-M J.E.
- 17h45 TV-5 Visions d'Amérique
- 18h00 CBWFT Le téléjournal
- TV-5 Journal télévisé de FR2
- 18h10 CBWFT Découverte
- 18h30 T-M La Griffe d'or 1995
- TV-5 52 sur la une
- 19h00 CBWFT Surprise sur prise
- 19h30 TV-5 Bouillon de culture
- 20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Les Fridolinades
- 20h30 T-M L'événement
- 21h00 CBWFT Les beaux dimanches: Québec, sur les ailes d'un ange
- TV-5 Paris lumières
- 21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
- TV-5 Journal télévisé belge
- 22h00 CBWFT Le téléjournal
- T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
- TV-5 Visions d'Amérique
- 22h15 TV-5 Le cercle de minuit
- 22h20 CBWFT Le point
- 22h45 CBWFT Scully rencontre
- 22h46 T-M Complètement marteau
- 23h15 CBWFT Les nouvelles du sport
- 23h16 T-M Finances
- 23h30 TV-5 Faut pas rêver
- 23h45 CBWFT Ciné-club: Les damnés
- 0h30 TV-5 Ça colle et c'est piquant
- 0h46 T-M Fermeture
- 1h30 TV-5 La méthode Victor
- 1h45 TV-5 RFI
- 2h15 CBWFT Fin des émissions

FILMS

23h45 CBWFT ***Les damnés***
Ital.-Rfa. 1969. Drame. La vie tumultueuse et tragique d'une grande famille industrielle dans l'Allemagne des années 1933-1936.



Ici et ailleurs

Visiteurs de la Beauce

Saint-Boniface - La formulation d'un pacte d'amitié entre la région de la Beauce (Québec) et le Manitoba français était l'objectif principal d'un visite de trois représentants de la Beauce à Saint-Boniface, du 27 au 29 mars. Cette démarche s'inscrit dans un processus de rapprochement qui a débuté l'an passé dans les domaines de l'économie, l'éducation, la culture et les communications. Les représentants québécois ont rencontré de nombreux chefs d'entreprise et d'organisme au cours de leur visite de deux jours.

La coop se porte bien

Altona - Grâce à ses bonnes performances, la Coop Sun Valley compte distribuer 656 000 $ en parts de surplus à ses quelque 750 000 membres répartis dans l'Ouest canadien. Au Manitoba, la majorité des 3 300 membres de la Coop, qui dessert plus de 300 commerces au détail, se trouvent dans les régions d'Altona, Saint-Jean-Baptiste et Dominion City. Au Manitoba, la Coop a réalisé des bénéfices de 33 800 $ en 1994.

Au sommet de MAST

Winnipeg - La commissaire d'écoles de Saint-Boniface, Carolyn Duhamel, a été élue présidente de la Manitoba Association of School Trustees, le 23 mars dernier. La vice-présidente de 1994-1995 succède à Marinus Van Osch, commissaire de la Rivière-Seine. Élue pour la première fois comme commissaire en 1989, Carolyn Duhamel a été active dans les milieux éducatifs pendant 25 ans, surtout à titre de parent.

Vous dites droits?

Ottawa - L'année 1994 fut une année peu encourageante sur le plan des droits de la personne: le Canada parle beaucoup mais agit peu, constate avec amertume le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden. Il se dit déçu devant l'incapacité du gouvernement fédéral de modifier la loi et constate que la controverse entourant l'idée d'inclure l'orientation sexuelle dans la loi a retardé l'adoption de toute une série de réformes attendues depuis longtemps. «Nous refusons aux homosexuels des droits que d'autres considèrent élémentaires et universels.» (APF)

ÉCONOMIE

300 délégués à l'assemblée annuelle de la Fédération des caisses populaires

Synergie: étudions d'abord les économies d'échelle

Les délégués à la réunion annuelle de la Fédération des caisses populaires du Manitoba (FCPM), qui s'est déroulée le 25 mars, ont appris que certains services aux caisses devront être payés à la pièce et ne seront plus couverts par les cotisations annuelles.

Cette recommandation de faire une distinction entre les services d'ordre général de la Fédération et les services précis payables à l'heure fait partie du rapport du Comité de synergie, finalement déposé après deux ans de travail.

«La cotisation actuelle des membres (= les revenus de la FCPM) est un pourcentage de l'actif de la caisse, précise le président Normand Collet. Une partie de cette cotisation, peut-être de 10 à 20 %, pourrait être déterminée selon l'utilisation de certains services qu'on pourrait comptabiliser.

«Si la caisse est très efficace, elle paiera moins. C'est un encouragement à l'efficacité. Mais on ne veut pas aller à l'autre extrême où tout serait comptabilisé: ça irait à l'encontre des principes de la coopération.»

Contrairement à ce qui était attendu, le Comité a reculé devant des recommandations précises de fusions, et s'est limité à proposer une étude sur les économies d'échelle qui pourraient être réalisées si des regroupements ou des mises en commun de services avaient lieu sur une base régionale.

«Ça va permettre aux caisses qui choisissent cette voie, a expliqué Normand Collet, d'avoir accès à cette information. Par exemple, si les caisses de la Seine étaient intéressées, elles pourraient orchestrer des décisions à partir de chiffres bien précis.»

Même si la FCPM affiche un hausse de 50 % de l'excédent global du mouvement et une croissance de 3,6 % de l'actif (de 358 à 370 millions $) de ses 18 caisses membres, le mot d'ordre reste l'efficacité. La 3e recommandation du Comité est en effet de donner une nouvelle urgence à la formation des bénévoles et des gestionnaires.

«On a retenu le principe de l'imputabilité au niveau de la gestion des caisses, commente le président. Les conseils d'administration doivent être imputables; ils doivent s'assurer que les gestionnaires le sont aussi. Si on a des problèmes avec des prêts, par exemple, qui est responsable: le gestionnaire ou les bénévoles?

«Est-ce que le bénévole au comité de crédit a eu les outils pour faire le prêt? En général, non. Je pense que le bénévole a plutôt tendance à être aviseur et à faire confiance au gestionnaire. Le rôle du conseil est d'établir le cadre des prêts: qui décide quoi?

«Si on donne au gestionnaire la responsabilité d'un certain nombre de dossiers, il faut aussi lui donner l'autorité de la prendre. Si le conseil n'a pas donné des objectifs clairs, il ne peut pas exiger de rendement précis.

«On est aussi compétent que nos compétiteurs, mais on peut faire mieux encore. Bâtissons sur nos compétences.»

L'objectif d'imputabilité passera par différents moyens, dont l'évaluation systématique des gestionnaires. Quant au partage des responsabilités entre les bénévoles et les gestionnaires, on tentera de mettre des mécanismes au clair et sur papier.

La FCPM embauchera sous peu deux personnes pour faire le suivi aux trois recommandations du Comité de synergie. Une ébauche sera présentée aux caisses d'ici l'automne et les membres seront alors réunis en assemblée extraordinaire pour les adopter.

«Avant d'envisager des fusions dans le mouvement, résume Normand Collet, il est essentiel de revenir sur les éléments qui facilitent notre efficacité. On a avantage à avoir un mouvement bien géré. Les choses vont bien: on ne veut pas attendre d'être en crise pour réagir.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Hubert Pantel

Le prix Alfred-Rouleau (pour la contribution de la caisse à son milieu) a été accordé à Saint-Georges et reçu par le président Jacques Dupont et la directrice Ginette Vincent.



photo: Hubert Pantel

Le président de la Fédération, Normand Collet, remet à Donald Desilets, d'Élie, un certificat attestant du montant d'intérêt (4 687 $) qui sera versé dans son compte dans le cadre du Concours REÉR. Les deux autres gagnants sont Germaine Brûlé, d'Île-des-Chênes (2 000 $) et Daniel Vialfet, de Haywood (3 313 $).

THE MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

lance un appel de candidatures pour un poste de

CADRE ADMINISTRATIF BILINGUE (anglais / français)

Poste temporaire d'un an à compter du 1er septembre 1995
Salaire: 67 331 $

Nous vous offrons un poste stimulant de cadre administratif d'une durée d'un an à compter du 1er septembre 1995. La candidate ou le candidat choisi.e doit remplacer un cadre permanent en congé sabbatique. Ses responsabilités comprennent principalement les services professionnels et les services en langue fançaise. Ses fonctions particulières incluent notamment l'appui aux Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, aux associations locales d'enseignantes et d'enseignants et aux comités provinciaux.

Des compétences en communication écrite et orale, en français et en anglais sont requises.

Les candidates et candidats doivent détenir un brevet d'enseignement valide et un diplôme universitaire, compter au moins sept années d'expérience dans l'enseignement, être engagé.e.s dans les activités de la MTS et posséder des compétences en communication et en relations humaines. Le poste exige des déplacements fréquents dans la province. Une automobile est donc requise.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions de travail, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. Les candidates et candidats intéressé.e.s doivent faire parvenir leur curriculum vitae et le nom de deux personnes pour référence, au plus tard *le 21 avril 1995, à 16h30*, à l'adresse suivante:

Le Secrétaire genéral
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone: (204) 888-7961 ou 1-800-262-8803
Télécopieur: (204) 831-0877 ou 1-800-665-0584

The Manitoba Teachers' Society





FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

ÉCOLE DE TRADUCTION

SÉANCE D'EXAMEN

s'adressant aux candidats et aux candidates
qui désirent s'inscrire
pour l'année universitaire 1995-1996

Date: le samedi 1er avril 1995

Heure: 13 h à 17 h, examen d'admission

Lieu: salle 2119 – CUSB

* Des séances d'examens peuvent se tenir dans d'autres villes canadiennes sur demande.



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

ÉVALUATEUR MUNICIPAL - Selkirk (Manitoba)

La personne choisie doit effectuer des évaluations de biens-fonds dans une région donnée pour la détermination des taxes foncières; mener des inspections sur place pour recueillir les renseignements nécessaires à la mise à jour des dossiers d'évaluation et fournir aux clients des renseignements et des données au sujet de la procédure d'évaluation et d'imposition. Elle doit également préparer des rapports; participer aux réunions des conseils municipaux et autres réunions publiques; se déplacer souvent dans la région desservie et pouvoir travailler à des heures irrégulières.

La personne choisie doit posséder une solide connaissance des deux langues officielles. Elle doit prouver qu'elle est capable d'offrir un service à la clientèle, de planifier son travail, d'atteindre ses objectifs, de prendre des décisions de façon méthodique, de travailler seule et en équipe, et de bien communiquer. Il est souhaitable qu'elle possède des compétences dans le domaine de la construction de bâtiments, de l'arpentage, des pratiques agricoles, de l'immobilier, de l'évaluation et de l'informatique. Elle doit accepter de suivre les séances de formation offertes par l'employeur ou des associations professionnelles. Elle doit aussi posséder un permis de conduire valide et un bon dossier de conduite.

On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire : de 24 019 $ à 28 256 $ par année

Numéro de concours : 130019

Date de clôture : le 12 avril 1995

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante :

Développement rural Manitoba
Service de gestion des ressources humaines
800, avenue Portage, bureau 600
Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4



Le programme **PARTENAIRES DES JEUNES** encourage les organismes de parrainage locaux à entreprendre des projets aux retombées durables et avantageuses pour le développement économique local ou pour la collectivité comme telle, et donne ainsi aux jeunes de Manitoba l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle importante.

Les entreprises, les organisations à but non lucratif et les gouvernements et organismes municipaux du Manitoba sont tous autorisés à présenter une demande de participation dans le cadre du programme **PARTENAIRES DE JEUNES**. Les projets, qui devront employer des jeunes de 16 à 24 ans, feront partie de l'une ou l'autre de quatre catégories suivantes :

- **Environnement :** Les projets de cette catégorie visent à améliorer la qualité de l'environnement et à sensibiliser le public aux questions qui s'y rapportent.
- **Développement communautaire ou commercial :** Initiatives dont l'objectif est la modification ou l'amélioration de structures locales, de ressources communautaires ou d'installations commerciales.
- **Tourisme :** Projets dont le but est de promouvoir et d'encourager le développement de l'industrie touristique locale.
- **Commercialisation :** Initiatives visant à faire connaître un nouveau produit, un nouveau service ou un nouvel élément de la collectivité.

JEUNES ENTREPRENEURS

Le programme **Jeunes Entrepreneurs** relève du programme Partenaires des Jeunes. Les projets de cette catégorie cherchent à encourager les jeunes de 18 à 24 ans à lancer leur propre entreprise. Les candidats admissibles obtiendront une subvention de contrepartie qui les aidera à défrayer une partie des coûts de lancement de l'entreprise.

Pour tout renseignement au sujet du programme **PARTENAIRES DE JEUNES**, veuillez composer
le 945-0901 à Winnipeg ou
le 1 800 282-8069 (sans frais).

Les demandes de participation seront acceptées jusqu'au 17 novembre 1995 et seront étudiées le 19 mai, le 9 juin, le 15 septembre et le 24 novembre 1995.





La Commission canadienne du blé

La Division du développement des marchés est à la recherche d'un:

Gestionnaire de programme Développement des marchés

Sous l'autorité du directeur, Développement des marchés, le titulaire élaborera, recommandera et effectuera des activités de développement de marchés se rapportant à la vente de blé et d'orge dans les marchés intérieur et d'exportation.

Les candidats doivent détenir un baccalauréat avec spécialisation en marketing, en sciences économiques ou en agriculture. Ils doivent avoir une bonne connaissance pratique du secteur céréalier et avoir une vaste expérience professionnelle dans des domaines tels que la commercialisation du grain, la mise au point de variétés de céréales, la transformation dans la filière du blé et de l'orge, l'agréage ou encore la production de céréales. Le candidat retenu sera hautement motivé et possèdera d'excellents talents de communication orale et écrite ainsi qu'un grand sens de l'organisation et une capacité reconnue à travailler en équipe. La connaissance de l'industrie du grain à l'échelle internationale sera un atout considérable. La langue de travail est l'anglais.

La Commission canadienne du blé offre des salaires concurrentiels, une gamme complète d'avantages sociaux, ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit, **au plus tard le 7 avril 1995**, en prenant soin de joindre leur curriculum vitae, d'indiquer leurs attentes salariales et de fournir des références.

Direction des ressources humaines
La Commission canadienne du blé
423, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3C 2P5

RECHERCHONS PRÉPOSÉS AUX SOINS À DOMICILES

Le Bureau des soins continus de Santé Manitoba (région de Winnipeg) est à la recherche de préposés aux soins à domicile, pouvant s'exprimer dans les deux langues officielles, pour procurer des soins aux bénéficiaires de la communauté.

Qualités requises:

Les candidats doivent avoir une formation et de l'expérience dans l'art de prodiguer des soins comme ceux de la peau, donner le bain aux bénéficiaires, les transporter, les nourrir, les installer en position confortable. On peut également demander aux titulaires d'effectuer de légers travaux domestiques comme le ménage, la cuisine et la lessive. Ils devront déjà avoir travaillé auprès de personnes âgées ou handicapées.

Horaire de travail:

On accordera la préférence aux candidats disponibles en tout temps.

Salaire initial:

8,87 $ l'heure.

S'adresser en personne au:

189, rue Evanson, Foyer
Du lundi au jeudi
entre 8 h 30 et 16 h 30.

Le Centre d'information 233-AllÔ

est à la recherche

d'un(e) étudiant(e) universitaire pour effectuer la mise à jour de l'Annuaire des services en français au Manitoba 1996

Compétences :

- Habiletés en informatique;
- Bonnes habiletés de communication au téléphone, en français et en anglais;
- Bon sens de l'organisation, entregent et dynamisme.

Note : le candidat ou la candidate doit être aux études à temps plein et doit y retourner en septembre.

Durée de l'emploi :

du 1er mai 1995 à la fin août 1995.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avec la mention **«Personnel»**, **avant le 14 avril 1995 à :**

Madame Simone Neveux
Coordonnatrice du Centre d'information 233-ALLÔ
Société franco-manitobaine
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9





Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue.

S.P.P.





Assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lorette

La réserve s'élève à 1,2 millions $

Selon le directeur de la Caisse populaire de Lorette, Maurice Gobeil, l'année terminée le 31 décembre 1994 n'a pas été extraordinaire, mais elle n'a pas été décevante.

«On a vu du progrès au niveau des prêts. Pour la réserve, là aussi on a eu de bons résultats. Elle est à 1,2 millions, soit 6,8 % (6,1 % en 1993). De toutes les Caisses au Manitoba, on a été une des premières à rejoindre 5 % il y a une dizaine d'années.»

Par contre, l'actif et le passif ont baissé un peu, ce qui, en fin de compte, a été bon pour la Caisse. «Ça nous a aidé avec nos opérations de fin d'année. On avait un surplus de liquidité, indique le directeur depuis 1971. Aussi, ça a fait que la réserve a monté.»

Au cours de l'année 1994, la Caisse a apporté des changements à sa politique de crédit, permettant d'éliminer le comité de crédit composé de membres nommés par le conseil d'administration.

La Caisse a aussi procédé à une restructuration interne en 1994. Deux personnes ont quitté la Caisse, occasionnant une réorganisation du travail et la création de deux postes. C'est maintenant le directeur qui se charge du secteur de crédit commercial. Le nombre actuel d'employés est de 11, dont trois à temps partiel.



Maurice Gobeil.

«Un mini-projet pour 1995, c'est de mettre les ordinateurs sur réseau pour avoir accès aux imprimantes et pour partager l'information. À part ça, il faudra voir à attirer des dépôts et augmenter le passif. C'est notre grand défi pour l'année qui vient.»

La Caisse de Lorette offre tous les services des autres institutions financières, sauf la vente de fonds mutuels. «On n'en a pas encore. Ça ne sera pas nécessairement pour 1995, mais on aimerait en offrir dans le futur.»

Le nouveau conseil d'administration, confirmé par la cinquantaine de personnes présentes à l'assemblée annuelle du 20 mars, est formé de: Rachelle Kiazyk (présidente), Gérard Grégoire (vice-président), Robert Jeanson et, nouvellement élus pour trois ans, Alan Porteous et Raynald Dupuis. Ces derniers remplacent Isabelle Chartrand et Gisèle Loyer.

Karine BEAUDETTE

La caisse en chiffres

Actif au 31 décembre:
1994: 17 671 364 $ (- 6 %)
1993: 18 748 229 $
Bénéfice net (après impôts):
1994: 81 660 $ (+ 59 %)
1993: 33 775 $
Montant de la réserve:
1994: 1 209 344 $ (6,84 % de l'actif)
1993: 1 146 436 $ (6,11 % de l'actif
Dépôts:
1994: 16 360 273 $ (- 8 %)
1993: 17 601 793 $
Prêts:
1994: 14 156 556 $ (+ 5 %)
1993: 13 448 952 $
Nombre de membres:
1994: 2 722
1993: 2 584

WINNIPEG

Des ateliers sur la circulation routière

Les résidents de Saint-Boniface qui redoutent de voir le boulevard Provencher devenir une autoroute fréquentée par les camions devraient participer à un des ateliers communautaires sur les problèmes de circulation à Winnipeg, estime David Dandeneau.

Désigné par le district de Riel pour représenter sa communauté, David Dandeneau a participé le 20 février à une première réunion du groupe Transplan 2010, mis en place par la Ville et la Province. Même s'il juge que les organisateurs n'avaient «pas grand chose à montrer», il croit que les citoyens ont intérêt à faire entendre leur voix.

«Personnellement, j'essaye de pousser l'idée de désigner certaines routes pour la circulation des camions. Ça permettrait de libérer les autres routes, comme le boulevard Provencher.»

Un premier atelier communautaire a eu lieu le 7 mars. Les quatre suivants sont prévus le 20 mars (St. James Collegiate), le 5 avril (Kildonan East Collegiate) et le 11 avril (Dakota Collegiate Institute) de 17 h 30 à 21 h 30, et le 9 avril (Institut collégial Garden City) de 13 h à 17 h. Pour tous renseignements, appeler le 986-7019.

L.G.



Cinémathèque à la maison

Vous aimez les films de l'Office national du film (ONF)? Imaginez avoir toute la collection chez vous! C'est maintenant possible avec ***Film/Vidéo Canadiana***. Tout ce dont vous avez besoin, c'est 249 $ et un CD-ROM!

D'accord, la collection complète n'est pas encore tout à fait accessible au commun des mortels, bien que tout le monde peut louer ou acheter les films et vidéos individuellement à la cinémathèque ONF locale, au 245, rue Main ici à Winnipeg. Par contre, ce produit devrait intéresser les écoles et les bibliothèques publiques, entre autres.

Quand on y pense, 249 $, ce n'est pas cher du tout (surtout si on est déjà équipé). La collection complète de l'ONF depuis ses débuts en 1939, cela représente des milliers et des milliers d'heures de divertissement (des dessins animés et des documentaires, entre autres – les deux spécialités mondialement reconnues de l'ONF).

Film/Vidéo Canadiana comprend, en plus de la collection complète, les descriptions de plus de 28 000 films et vidéos français et anglais produits au Canada depuis 1980, un répertoire des coordonnées de plus de 8 000 producteurs et distributeurs canadiens, une mise à jour annuelle, et encore.

Par ailleurs, la collection n'est pas aussi inaccessible qu'on pourrait imaginer. Le nombre de gens qui sont équipés d'ordinateurs est surprenant: 39 % des foyers canadiens, selon un sondage réalisé par Maclean's et CTV au début 1995. Sans doute, peu de ces ménages possèdent actuellement un CD-ROM, mais le monde de la technologie progresse si rapidement que les lecteurs de disques optiques seront probablement bientôt aussi répandus que les magnétoscopes.

En attendant, grâce à ces pauvres petits magnétoscopes (bientôt dépassés?), on peut visionner les productions les plus récentes de l'ONF. Il y en a pour tous les goûts. Quelques exemples:

Médecins de coeur par Tahani Rached (au sujet des médecins et des chercheurs qui travaillent étroitement avec des sidatiques); *Elles s'appellent toutes Sarajevo* par Michel Régnier (au sujet de femmes qui tentent de survivre à la guerre de l'ex-Yougoslavie); *Bébé bonheur* par Jeannine Gagné (au sujet de mères adolescentes); ou *Les As du ciel* (au sujet des aviateurs canadiens pendant la Première Guerre mondiale).

Un document qui pourrait nous intéresser plus particulièrement, c'est *Mon amour, My love*, film de Sylvie Van Brabant sur les couples mixtes (français-anglais) et la conséquence de ces unions (perte du français chez les enfants). L'enquête pancanadienne est menée par nulle autre que notre chère Irénée Fourré-Partout!

Les Chiens de soleil présentent Je ne danse pas, *d'après une idée de Marina Mann*

Briser le mur de l'indifférence

La force physique de la femme exprimée par ses mains, la volonté de rester autonome et en même temps de faire partie d'un couple, la tendance à faire semblant de ne pas voir comment la fin justifie des moyens inacceptables... Tels sont en résumé les trois mouvements du spectacle multimédias *Je ne danse pas* présenté par la troupe Chiens de soleil du Collège universitaire de Saint-Boniface, jusqu'au 1er avril. (1)



Une partie de la troupe des Chiens de soleil durant les répétitions de la scène Les Mains.

Quel est le fil conducteur derrière ces trois concepts en apparence discordants? Le 50e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'idée du spectacle est venue à Marina Mann dans un rêve, il y a un an et demi.

«Un survivant des camps de concentration a dit que le mal du XXIe siècle, ce ne sera pas la méchanceté, mais l'indifférence. En Europe, l'anniversaire de la fin de la guerre, c'est très important; il y a plein d'activités qui se passent. Je ne voulais pas que ça passe inaperçu ici.»

Marina Mann a des bonnes raisons de penser à la guerre. Juive, native de Russie, elle a immigré au Canada avec sa famille en 1975 (elle avait alors 5 ans). «Je suis juive, ça fait partie de mon histoire, et je vois des atrocités arriver encore et encore, en Russie, en Afrique. Moi, j'ai une belle vie au Canada et je me sens un peu coupable vis-à-vis l'indifférence que je vois tous les jours.

«Ce qui me frustre beaucoup, c'est que les gens ne sentent pas la puissance du passé, parce qu'ils ne veulent pas voir le passé. Qu'est-ce que ça veut dire, ma vie, par rapport à la réalité de ce qui s'est vécu, se vit ailleurs? Comment vivre sa vie quotidienne quand on a ce poids sur les épaules?»

Pour toute réponse, l'étudiante du CUSB (qui a étudié au Québec et vécu en France après son diplôme d'une école d'immersion de Winnipeg) se lance dans la création et la production d'un spectacle. «Ça fait un an que je convaincs du monde d'embarquer. J'ai voulu impliquer le maximum de personnes.»

Ils sont donc une cinquantaine: trois metteurs en scène ont interprété son idée originale, et une troupe d'une trentaine d'étudiants la mettent en valeur dans trois actes qui se déroulent sans interruption. Le public pourra lui aussi, à son tour, interpréter le message...

«Je ne voulais pas frapper les gens avec des images de guerre, d'armées et de camps. Le spectacle comprend trois morceaux de la réalité du présent (Les Mains, Solo et Les Conducteurs) se rapportant au passé. C'est une communication esthétique un peu, et ce n'est pas à moi de dire au gens comment interpréter. Ils seront témoins d'une émotion et d'un partage. Ils seront au moins sensibilisés à l'indifférence.

«Ce qui est important pour moi, c'est que les comédiens soient les premiers sensibilisés. On n'a pas fait d'auditions; on a trouvé quelque chose à faire pour tout le monde. C'est leur interprétation qui est l'essentiel.»

Le spectacle de mouvement, musique, vidéo, chant et danse s'intitule toutefois *Je ne danse pas*. «On a donné à des jeunes qui ne sont pas des danseurs et ne connaissent pas la langue de la danse l'occasion de créer un langage avec leur corps.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Le spectacle a lieu à la salle Martial-Caron à 20 h le 31 mars, et à 14 h et 20 h le 1er avril. Entrée: 3 $ pour les étudiants et 5 $ pour le public.

Les trois mouvements

La production la plus importante réalisée par la troupe Chiens de soleil, depuis sa fondation en 1989, comprend trois tableaux du présent qui évoquent des réalités du passé, comme l'explique l'auteure de Je ne danse pas, Marina Mann.

*Tableau 1 - **Les Mains** (mise en scène de Susan Burpee et Jean-François Robin)*

«Quand je pense à une femme, je vois les mains, je vois ma mère: sa puissance est dans ses mains. Cet élément de la force de la femme passe souvent inaperçu. Dans une situation de guerre, la femme prend la place primordiale; elle est mise en valeur et on ne questionne pas sa place.»

*Tableau 2 - **Solo** (mise en scène de Nina Vrsnik et Geneviève Pelletier)*

«Aujourd'hui, ce n'est pas essentiel d'avoir un partenaire: quand on le fait, c'est par choix et on est très exigeant. Les jeunes sont très individualistes, mais ils veulent aussi vivre l'idéal du couple, même s'ils sont incapables de partager. Ça évoque le déchirement chez les juifs et les Allemands: suivre le mouvement, être solidaire, ou rester à l'extérieur.»

*Tableau 3 - **Les Conducteurs** (mise en scène de Marc Danis)*

«Tout le monde peut s'identifier à une situation symphonique. Mais ici, il y a deux conducteurs. En soi, c'est un but très logique de faire un ensemble, mais avec deux conducteurs, c'est très illogique.

«Les buts de la Deuxième guerre étaient logiques: sortir de la pauvreté, renforcer le nationalisme, développer la technologie; mais les moyens étaient illogiques: tuer cinq millions de juifs, créer cette technologie incroyable qu'étaient les camps.»



• CONCOURS •

de la Semaine nationale de la francophonie



Jacques Lévesque, président de CKXL, Léo Girard et Daniel Boucher, directeur général de la SFM.

Monsieur Léo Girard de Saint-Boniface a gagné un voyage pour deux à Montréal dans le cadre du tirage du **Concours de la Semaine nationale de la francophonie.**

En écoutant CKXL, la radio communautaire du Manitoba, et en lisant La Liberté, les participant(e)s au concours devenaient éligibles au tirage en laissant leurs noms et leurs réponses aux questions posées auprès de la ligne 233- ALLÔ de la Société franco-manitobaine. Le concours a débuté le 13 mars et s'est terminé le 24 mars au cours de la Semaine nationale de la francophonie (du 20 au 26 mars 1995).

Le voyage est une gracieuseté de la Société franco-manitobaine, CKXL et Voyages Intra D'Eschambault.

Participez l'an prochain au Concours de la Semaine nationale de la francophonie!



XL91 LA LIBERTÉ INTRA Agence de Voyages D'Eschambault

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972: ***Billy Joe Green*** les 30 et 31 mars; ***Gilles Fournier*** au Mârdi Jazz du 4 avril; ***Marcel Soulodre*** les 6 et 7 avril. Les spectacles commencent vers 21 h 15.

❖ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***From Russia with Love*** le vendredi 31 mars à 20 h (Tchaikovsky, Glazunov, Mussorgsky, Stravinsky, etc); et ***Marvellous Marvin Hamlisch*** le 1er avril à 20 h et le 2 avril à 14 h; ***Classical Traditions*** les 6 et 8 avril à 20 h (Mozart, Strauss et Haydn). À la salle du Centenaire (555, rue Main). Info: 949-3950.

❖ L'Ensemble MusikBarock présente ***Le Messie*** de Haendel le dimanche 2 avril en collaboration avec le Winnipeg Baroque Ensemble. À l'église mennonite Bethel (870, Carter) à 20 h. Info: 488-2662.

❖ Dans la série Skywalk de l'Université de Winnipeg: la ***chorale de Kelvin High School*** le jeudi 6 avril. Dans l'auditorium du 2e étage de la Bibliothèque de Centenaire (près du Skywalk) de 12 h 15 à 12 h 45. Entrée gratuite.

THÉATRE

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, av. Market) présente: ***If We Are Women*** de Joanna McClelland Glass au Mainstage jusqu'au 8 avril; et ***Homeward Bound*** de Elliott Hayes du 13 avril au 6 mai. Info: 942-6537.

❖ L'Alliance manitobaine pour un théâtre populaire présente ***Testing Ground II*** mettant en vedette les créations de 12 auteurs. Du 5 au 8 et du 12 au 15 avril à Venue VIII (au-dessus de Mother Tucker's). Info: 589-8408.

❖ Un avant-goût du Festival Fringe: la troupe comique Free Food and Beer d'Edmonton présente un nouvel épisode de ***Star Trek Live: The Space Seed*** (épisode 24). Jusqu'au 1er avril à 19 h et 21 h les vendredi et samedi, et à 20 h le dimanche. Info: 942-6537.

❖ La troupe Fantasy Theatre for Children présente ***Cinderella*** jusqu'au 2 avril au Deaf Centre (285, chemin Pembina). Info: 944-0581.

EXPOSITIONS

❖ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: ***Corps minéral***, exposition du genre «installation», de Geneviève Roy. Jusqu'au 7 mai.

❖ Le Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) présente: ***Through the Eyes of a Child*** (oeuvres réalisées par des jeunes de 5 à 17 ans); et ***Fractured Spaces*** qui met en vedette les oeuvres de 16 artistes manitobains dont Marcel Gosselin. Jusqu'au 23 avril. Info: 786-6641.

❖ À l'occasion de l'ouverture du nouveau Centre d'exposition Alloway, le Musée de l'Homme et de la Nature (190, av. Rupert) expose une première partie de sa ***Collection de la Compagnie de la Baie d'Hudson***. Jusqu'au 30 avril.

❖ L'exposition ***The Art of War***, une collection de 17 dessins et tableaux faits par des jeunes Bosniaques, est en montre jusqu'au 8 avril au magasin Eaton's du centre-ville.

❖ Les écoles d'immersion de la Division scolaire Transcona-Springfield préparent une ***Expo-excellence*** le 12 avril de 18 h à 20 h 30 au Collège Pierre-Elliott-Trudeau (216, rue Redonda). Au programme: chorales, harmonies, activités physiques, exposition d'oeuvres d'art et de projets de classe. Info: 853-7929 ou 958-6426.

EN FAMILLE

❖ L'***heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a lieu à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface tous les mercredis soirs à 19 h et les vendredis matins à 10 h 30. Inscription: 986-4332.

❖ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose un ***atelier d'oeufs pysanka*** pour les adultes de 13 h 30 à 16 h le samedi 1er avril (prière de s'inscrire à l'avance); et une ***chasse au trésor pour le printemps*** le dimanche 2 avril de 13 h à 15 h 30. Info: 989-8355.

❖ Le Musée des enfants du Manitoba (45, chemin Forks Market) explore le thème des quatre éléments (***terre, air, feu et eau***) pendant le mois d'avril. Info: 956-1888.

RENCONTRES

❖ Dans la série des conférences pour les aînés offertes à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface (131, boul. Provencher) les mercredis de 10 h 15 à 11 h 45: ***L'affirmation de soi*** avec Rita Lécuyer, le 12 avril. Entrée gratuite. Info: 986-4334.

❖ L'***exposition internationale de chats et d'animaux domestiques*** a lieu les 1er et 2 avril de 9 h à 17 h au Rendez-Vous (768, av. Taché). Une quarantaine d'espèces de chats seront représentées. Info: 253-4622.

CINÉMA

❖ À l'affiche du Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice) à 19 h 30 et 21 h 30: ***Louis 19, le roi des ondes*** du 31 mars au 6 avril; et ***Le colonel Chabert*** d'Yves Angelo du 7 au 20 avril. Info: 783-1097.

❖ Les ***annonces publicitaires*** qui ont remporté le concours de Cannes en 1994 sont présentées au Musée des beaux-arts (300, boul. Memorial) jusqu'au 2 avril à 14 h, à 19 h et à 21 h. Billets (4,99 $): à la porte.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Encouragez nos annonceurs!

La Suite métisse *à l'Académie Sainte-Marie*

Un peuple en chansons

Un spectacle unique basé sur des chansons traditionnelles métisses aura lieu le vendredi 21 avril à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg (1).

La *Suite métisse* est présentée par le University Women's Club of Winnipeg. Elle regroupe sept chansons traditionnelles (six en français et une en anglais), recueillies et mises en musique par l'ethnomusicologue Lynn Whidden.

Le spectacle commence par un chant powwow autochtone, suivi d'une ancienne chanson folklorique française (Embarquement de la fille aux chansons).

Suivent La montagne Tortue, chantée en michif, Mes amis, si tendres amants, Marie Rouvin (une chanson issue de la famille Ducharme de Saint-Ambroise), Côtes de la rivière Rouge (à propos de la révolte des Métis et de Louis Riel), La Gigue de la rivière Rouge (violon) et Les Petits oiseaux (musique à bouche).

«Les Métis ont certaines chansons, et même certains pas de danse qui n'appartiennent qu'à une seule famille, explique Catherine Holmes, membre du University Women's Club. Le spectacle est donc une occasion unique de découvrir cet espèce de patrimoine qu'ils gardent très jalousement.»

La *Suite métisse* réunit plusieurs artistes et ensembles musicaux, notamment le chanteur Ray St.Germain, le Kelvin High School Chamber Ensemble et le Bayside Junior Square Dancers de Duck Bay. «On va réaliser un vidéo pour les écoles et les générations futures», explique Catherine Holmes.

Laurent GIMENEZ

(1) À 19 h 30 au 550, promenade Wellington. Le spectacle sera suivi d'un goûter métis (bannock, confiture, thé, jus d'orange). Les billets, vendus 10 $, sont disponibles aux bureaux de la paroisse Cathédrale jusqu'au 8 avril.



photo: Laurent Gimenez

Catherine Holmes précise que l'école de Saint-Laurent a déjà réservé ses places pour la *Suite métisse*.



Le Kelvin High School Chamber Ensemble dirigé par Derek Morphy.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un bal pour une bonne cause

La brigade des pompiers de Saint-Pierre-Jolys/De Salaberry organise un bal le 29 avril pour recueillir de l'argent destiné à l'achat de mâchoires de survie (jaws of life).

La soirée se déroulera à partir de 18 h 30 au Centre récréatif de Saint-Pierre. Le souper aura lieu à 19 h, suivi d'un bal animé par le River Oak Band. On peut se procurer les billets (40 $ chaque, 75 $ la paire), auprès des pompiers de la brigade.

Ce bal est la première activité d'une collecte de fonds sur deux ou trois ans qui devrait permettre l'achat de mâchoires de survie. Le coût d'un tel engin varie de 8 000 à 20 000 $.

«Le plus proche est à Steinbach, c'est-à-dire à une demi-heure de Saint-Pierre, explique un des pompiers, Philippe Préfontaine. Une demi-heure d'attente en cas d'accident, ça peut faire la différence entre la vie et la mort.»

La brigade comprend 16 bénévoles. Son budget annuel d'environ 28 000 $ est fourni à parts égales par le village et la municipalité.

L.G.

WINNIPEG

Un jumelage franco-canadien

Une vingtaine d'élèves de l'école d'immersion Silver Heigts de Winnipeg, accompagnés de deux enseignants, viennent d'effectuer un voyage de 12 jours en France, en Suisse et en Italie.

Ils étaient invités par des élèves du Lycée Jean-Mermoz de Saint-Louis, en Alsace, qui ont eux-mêmes effectué une visite au Manitoba durant le Festival du Voyageur en février dernier.

La belle histoire a commencé au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) au début des années 1990. Lionel De Ruyver, enseignant à l'école Silver Heights, raconte: «Priscille Jaquemin était assistante au CUSB à ce moment-là. Elle voulait amener un groupe au Festival du Voyageur lorsqu'elle retournerait en France.»

Devenue professeure d'anglais au lycée Jean-Mermoz, Priscille Jaquemin n'a pas oublié le Manitoba. Après échange de lettres, de journaux et d'autres documents avec Silver Heights, le voyage a finalement eu lieu. Les deux écoles songent maintenant à se jumeler officiellement, ce qui pourrait donner lieu à de futurs échanges d'étudiants et d'enseignants.

L.G.

SAINT-BONIFACE

Vente à Sara-Riel

La Résidence Sara-Riel (un projet des Soeurs Grises du Manitoba) tiendra une vente bric-à-brac le 21 avril (8 h 30 à 20 h) et le 22 avril (8 h à 15 h) au 210, rue Kenny. Info: 237-9263.

SERVICES À LA FAMILLE MANITOBA

Programme de la réadaptation et de la vie en société

Poste : Gardien ou gardienne de soins personnels

Endroit : Saint-Pierre-Jolys

Entrée en fonction : le 1er avril 1995

Tâches : Assurer, 24 heures sur 24, les soins, la supervision et la formation de deux personnes adultes sourdes et aux prises avec des difficultés mentales. Il s'agit d'un poste en résidence.

Compétences : Expérience de travail dans un centre résidentiel pour adultes ou auprès de personnes aux prises avec des difficultés mentales. Capacité attestée en ce qui concerne la gestion de budget et la tenue de dossiers. La connaissance du langage gestuel américain serait un atout.

Salaire : Tarif quotidien et contrat annuel conclu avec le ministère.

Date limite : le 12 avril 1995.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

M. Dan Bergson,
Directeur du Programme Santé et Services à la famille Région de l'Est
C.P. 50, Beauséjour (Manitoba) R0E 0C0
Tél.: 268-6163

Pour obtenir d'autres détails ou renseignements, vous pouvez aussi communiquer avec M. Maurice Buisson, du bureau de district de Saint-Pierre-Jolys, au 433-7636.

SPORT

Hanover-Taché: la série Stars-Habs pourrait se terminer vendredi

Île-des-Chênes mène 3 à 0

Les blessures aux Habs de La Broquerie sont un des facteurs qui nuisent à leur performance dans la série finale de la Ligue de hockey Hanover-Taché contre les premiers au classement de la saison, les North Stars d'Île-des-Chênes, dont la victoire est presqu'assurée.

Après avoir gagné de justesse le premier match 2 à 1 le 24 mars, les Stars ont surclassé leurs adversaires 6 à 2 le 26 mars et 2 à 0 le 28 mars. Dimanche soir, celui qui faisait normalement la différence pour les Habs, le gardien Neil Stoez, a laissé passer quelques buts (après avoir fait d'excellents arrêts) et a terminé la soirée au vestiaire.

Dans sa frustration, le meilleur gardien de la Ligue a chargé un adversaire devant son filet, à la fin de la 3e période, et a écopé d'une pénalité de match. Il a dû être remplacé pour les cinq dernières minutes.

Parmi les blessés des Habs, à part des frères Hebel, qui manquaient à l'appel le 26 mars, il y a Michel Normandeau, le visage ravagé par la douleur à chaque sortie de patinoire. Il avoue lui-même que sa blessure au dos devrait l'écarter du jeu pour la saison.

«Je ne suis même plus capable de gagner les mises au jeu.» Mais le capitaine des Habs junior entend mener à terme les finales chez les seniors comme chez les juniors, ce qui ne devrait pas tarder, puisque ses équipes tirent dangereusement de l'arrière.


photo: Jean-Pierre Dubé

Deux coéquipiers, Joe et Denis Beauchemin, aident Mike Dumaine à quitter la patinoire.

Toujours du côté des blessures, la perte la plus importante chez les North Stars reste celle du capitaine, Mike Dumaine, qui a quitté la patinoire au 2e engagement, dimanche dernier, soutenu par deux coéquipiers. Sa saison est sans doute terminée.

De petite taille, Mike Dumaine connaît le mal de dos, mais après le placage solide (et légal, selon les arbitres et observateurs) de la part du jeune défenseur Daniel Tétrault, il a avoué que c'était un mal différent. Il n'a pas joué mardi.

La victoire de mardi soir n'a surpris personne. «Île-des-Chênes a dominé pas mal, souligne le président de la Ligue, Gerry Fender. Ils sont très forts défensivement. Je pense que le pointage est un peu flatteur pour les Habs: ça aurait pu finir 4 à 0. La Broquerie n'a pas semblé avoir beaucoup de chances de marquer.»

À moins d'une revirement important, tout indique que la finale se terminera dans quatre matchs, et ce quatrième match a lieu ce vendredi 31 mars. Il est donc probable que les North Stars se rendront à Las Vegas comme prévu, pour rencontrer les Aces du coin, le 7 avril, et célébrer en grand une autre coupe Barkman.

Jean-Pierre DUBÉ

L'équipe de curling des femmes junior

Championnes du monde!

Depuis le 25 mars, les quatre femmes de l'équipe canadienne de curling du niveau junior peuvent dire, sans se vanter, qu'elles sont les meilleures du monde! Elles ont gagné le championnat mondial à Perth, en Écosse, ce jour-là.

Samedi dernier, l'équipe affrontait la Suède en finale et a gagné la partie par la peau des dents en supplémentaire. Le pointage final était de 6 à 5.

L'équipe est composée de Kelly MacKenzie, Sasha Berger, Carlene Muth et la Franco-Manitobaine Joanne Fillion. Avant de se rendre à la compétition mondiale, les quatre Manitobaines ont d'abord remporté le championnat canadien en février.

Du côté des hommes junior, l'équipe a perdu contre l'Allemagne en demi-finale, 7 à 8, et a dû se contenter de la médaille de bronze.

K.B.



Joanne Fillion.

Dans la ligue Central Ringuette Association

Les MSJ Twins remportent les finales

L'équipe de ringuette MSJ Twins (MSJ pour Morris et Saint-Jean) a gagné les finales de la Central Ringette Association dans la catégorie des petites (11 et 12 ans) le 19 mars dernier.

Les neuf filles, de Saint-Jean-Baptiste majoritairement, ont d'abord gagné les demi-finales (en deux parties) contre Pilot Mound à la fin février. Puis, elles ont affronté Gladstone en finale. Le 19 mars, elles ont remporté leur troisième partie à Gladstone.

«C'était des parties serrées, explique l'entraîneur des MSJ Twins, Charles Sabourin. On gagnait toujours par deux points seulement.

«Pour les finales, il y avait seulement huit filles; notre gardienne de but était malade. Joëlle Sabourin et Renée Sabourin ont remplacé à tour de rôle: elles ne sont pas gardiennes de but! Après trois périodes de 15 minutes, toutes les filles étaient fatiguées.

«On est fiers d'elles; elles ont bien joué. On a joué environ 25 joutes pendant la saison et on en a perdu seulement trois ou quatre. Et on est allés à deux tournois et on les a gagnés. Les filles s'accordaient toutes bien ensemble et on a eu bien du fun.»

La victoire des Twins est un bon changement quand on compare à la saison 1993-1994: «L'année dernière, on a fini en dernière place!», rappelle l'entraîneur. En 1994-1995, Charles Sabourin était aidé de son adjointe Maryse Lafond et de la gérante Monique Lavallée.

Karine BEAUDETTE

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le bronze pour les Saberettes

Les Saberettes (belles A), l'équipe hôtesse du tournoi provincial de ringuette qui s'est déroulé à Sainte-Anne-des-Chênes du 24 au 26 mars, a mérité une médaille de bronze.

La médaille d'or chez les belles a été remportée par Sinclair Park, tandis que l'argent a été récolté par Pilot Mound, lors de la finale du 26 mars.

Au niveau junior, les médailles ont été méritées par Varsity View (or), Hamiota-Strathclair (argent) et Melrose (bronze).



Les Saberettes de Sainte-Anne: (en arrière, de g. à d.) Lise Dupuis (gérante), Angèle Choquette, Danielle Dupuis, Renée Leclerc, Rachel Lévesque, Kym Lowry, Julie Gagnon et René Dupuis (entraîneur); (en avant, de g. à d.) Michel Tétrault, Nolan Galloway-White, Carmelle Tétrault, Matthieu Roy et Jacqueline Tétrault. Absentes: Madeleine Legal, Geneviève Legal et Lynne Prescott.

Gens d'ici

Nouveau président de l'AÉ

Les 9 et 10 mars dernier, les étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ont élu Richard Casanova à la tête de leur association étudiante (AÉCUSB) avec plus de 60 % des voix. Des 1151 étudiants à temps plein et à temps partiel au CUSB, 259 se sont rendus aux urnes, soit 23 % de la population étudiante.

Entré en fonction le 31 mars, le nouveau président remplace Réal Déquier, en poste depuis deux ans. «Un de mes grands buts, c'est de rendre l'AÉ aux étudiants, de les rapprocher l'un de l'autre. Beaucoup d'étudiants ne se sentent pas partie de l'AÉ, mais les deux doivent faire un certain effort.»

Un des moyens qu'a identifié l'étudiant en 3e année d'arts (majeure en sciences politiques), c'est d'offrir plus d'occasions pour que les gens se rencontrent, comme la «semaine universitaire», peut-être en octobre, où il y aurait des compétitions entre facultés. Le natif du Chili veut aussi mettre sur pied deux services: une coopérative étudiante et un service de tutorat pour les gens à l'extérieur du CUSB.



Richard Casanova.

«On sera actif politiquement. L'année dernière, c'était auprès du fédéral; cette année, on agira auprès du gouvernement provincial qui doit décider où couper. On veut faire pression pour que le gouvernement fasse de l'éducation une priorité.»

L'AÉ doit aussi organiser l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des étudiants et des étudiantes (FCÉÉ) qui aura lieu au Collège du 26 au 30 mai. L'assemblée réunira environ 250 délégués venant de 70 institutions postsecondaires.

Autre projet pour 1995-1996: «On aimerait que le journal Le Réveil soit indépendant de l'AÉ. En ce moment, il est financé par l'association et pourrait être perçu comme un outil de propagande.»

Richard Casanova travaillera avec le conseil d'administration formé de: Daniel Lagacé (v.-p. interne), Christina Poeppel (v.-p. communications), Joël Hébert (v.-p. finances), Stéphane Cimon (v.-p. activités sociales), Sylvie Sabourin (rep. ÉTP), Pauline Mireault (rep. arts), Lynelle Hébert (rep. sciences) et Renée Neufeld (rep. éducation).

K.B.

SOCIÉTÉ

Comment Chantal Vermette est devenue championne d'orthographe

Exceller en français? Possible au Manitoba

Chantal Vermette savait que les «faîtes» prennent un accent circonflexe et les «coteaux» non, que les «ciels indigo» sont invariables et que le montagnard «s'ébahit» avec un «h». Mais elle a oublié que «tout à coup» n'a pas besoin de traits d'union.

Cette modeste «demi-faute» (remarquez l'absence d'accord et le tiret) n'a pas empêché l'étudiante en 12e année au Collège Louis-Riel de remporter le titre de championne à la Dictée des Amériques qui s'est déroulée le 18 mars à Montréal (catégorie juniors, province et pays faiblement francophone).

«Je m'attendais à ce que la compétition soit plus féroce», commente-t-elle avec une pointe d'immodestie, avant de saisir le combiné du téléphone qui, une fois de plus, vient de sonner pour elle. (C'est Radio-Canada qui lui propose de participer à l'émission Sur le bout de la langue, diffusée chaque dimanche après-midi à la radio. Elle accepte avec enthousiasme.)

Une question taraude sûrement les experts de tous poils qui, armés de statistiques et de théorèmes sociolinguistiques, prédisent inlassablement la disparition des francophones de l'Ouest: comment une jeune fille de 17 ans, qui a passé toute sa vie dans ce petit îlot francophone qu'est Saint-Boniface, a-t-elle pu battre à plate couture des candidats québécois, belges et suisses? (1)

Il y a plusieurs explications. D'abord, les dons naturels de la lauréate: sa mémoire visuelle (elle ne connaissait pas le mot «camaïeu» mais l'a orthographié correctement car elle se souvenait de l'avoir lu); son goût des mots («J'ai toujours aimé les dictées parce que j'ai toujours été assez bonne!»); et, on l'aura compris, une remarquable confiance en soi.



photo: Laurent Gimenez

Plus tard, Chantal Vermette voudrait devenir traductrice ou musicienne (elle étudie le piano depuis dix ans). «Les premières années à l'école, les autres étaient meilleurs que moi en anglais. Mais j'ai beaucoup travaillé et aujourd'hui, j'ai la meilleure dans cette matière.»

Deuxième explication: le travail. Quelques semaines avant la compétition, Chantal Vermette s'est entraînée en compagnie de son professeur de français, Émile Hacault. Au programme: dictées, apprentissage des familles de mots (cote, coteaux), lecture d'un livre de grammaire de 180 pages, étude des racines grecques et latines.

Mais l'atout principal de Chantal, c'est l'éducation que ses parents lui ont donnée. Une éducation basée sur un principe simple: du français, encore du français, rien que du français.

Le père de Chantal, Albert Vermette, explique: «J'ai vécu l'expérience de l'assimilation dans ma propre famille, à Saint-Jean-Baptiste. Pour que mes enfants sachent les deux langues, je savais qu'il faudrait mettre l'accent sur le français. L'anglais viendrait tout seul.»

Voilà pour le principe. Quant à la méthode, Albert Vermette y a pensé un jour qu'il regardait l'émission Sesame Street à la télévision. «Tout le monde disait: c'est formidable, Sesame Street; tous les enfants devraient regarder ça. Moi, je voyais qu'il y avait des émissions enfantines tout aussi bonnes sur Radio-Canada, comme Passe-Partout.»

Il fut donc décidé que Chantal et sa petite soeur Rachelle (aujourd'hui âgée de 16 ans) regarderaient exclusivement la télévision française. De même, les seuls livres tolérés à la maison seraient des livres français. «Ma mère revenait chaque semaine de la bibliothèque avec un sac rempli de livres!», se souvient Chantal.

Cette éducation strictememt française a porté fruit: aujourd'hui, lorsque Chantal et Rachelle allument la télévision, leur premier réflexe est de se brancher sur les postes français; dans les bibliothèques et les librairies, leurs yeux se posent d'abord sur les livres en français.

«Parfois, j'aurais aimé leur laisser plus de liberté, reconnaît la mère des deux jeunes filles, Mary Klassen, qui a elle-même appris le français après son mariage. (Sa langue maternelle est l'allemand.) Mais quand j'ai vu Chantal monter sur l'estrade à Montréal, je me suis dit: voilà les résultats.»

Malgré le succès de sa «méthode», Albert Vermette se refuse à jouer les donneurs de conseil. «Il n'y a pas de recette magique. Les parents doivent changer leurs comportements à la maison, faire les efforts nécessaires. C'est possible à Saint-Boniface, surtout avec toutes les ressources qu'on a maintenant. À 15 ans, mes enfants avaient déjà lu plus de livres en français que moi durant toute ma vie!»

Laurent GIMENEZ

(1) Le seul lauréat québécois, Claude Boucher, a fait lui-aussi une demi-faute.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ÉD., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231–1333
Fax: 237–0998

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
185, boulevard Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 3B4.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-957-5464 *(sans frais)*
Fax: 957-0945
À la Caisse populaire de Saint-Malo, les vendredis de 13 h 30 à 17 h 30
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••
Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main
30e étage
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Recyclez ce journal!

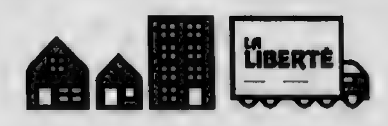
SERVICES

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICES

Une bonne soirée porte un nom.
MUSIK plus
Services professionnels:
• Musique enregistrée
• KARAOKE
• Location d'équipement sonore • Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts.
Réjean La Roche
237-9716

Encouragez nos annonceurs!



Vous déménagez?
Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

SERVICES

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

•••• Action Electric ••••
SERVICE 24 HEURES
• Recâblage résidentiel
• Rénovations commerciales
• *Estimé gratuit*
Demandez Manuel au
632-7963

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823

BRUNET Monuments
Troisième génération
- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

Cet espace est à votre disposition!
LA LIBERTÉ
237-4823

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers de présenter
Dr GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Recyclez ce journal!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

LA LIBERTÉ
Avis aux annonceurs
Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.
La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17h (par écrit et payées d'avance).
Merci de votre collaboration.
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous
LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées
Options offertes
Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	35 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	70 $ ☐

Nom: ____________________
Adresse: ____________________

La page de BICOLO

Salut !

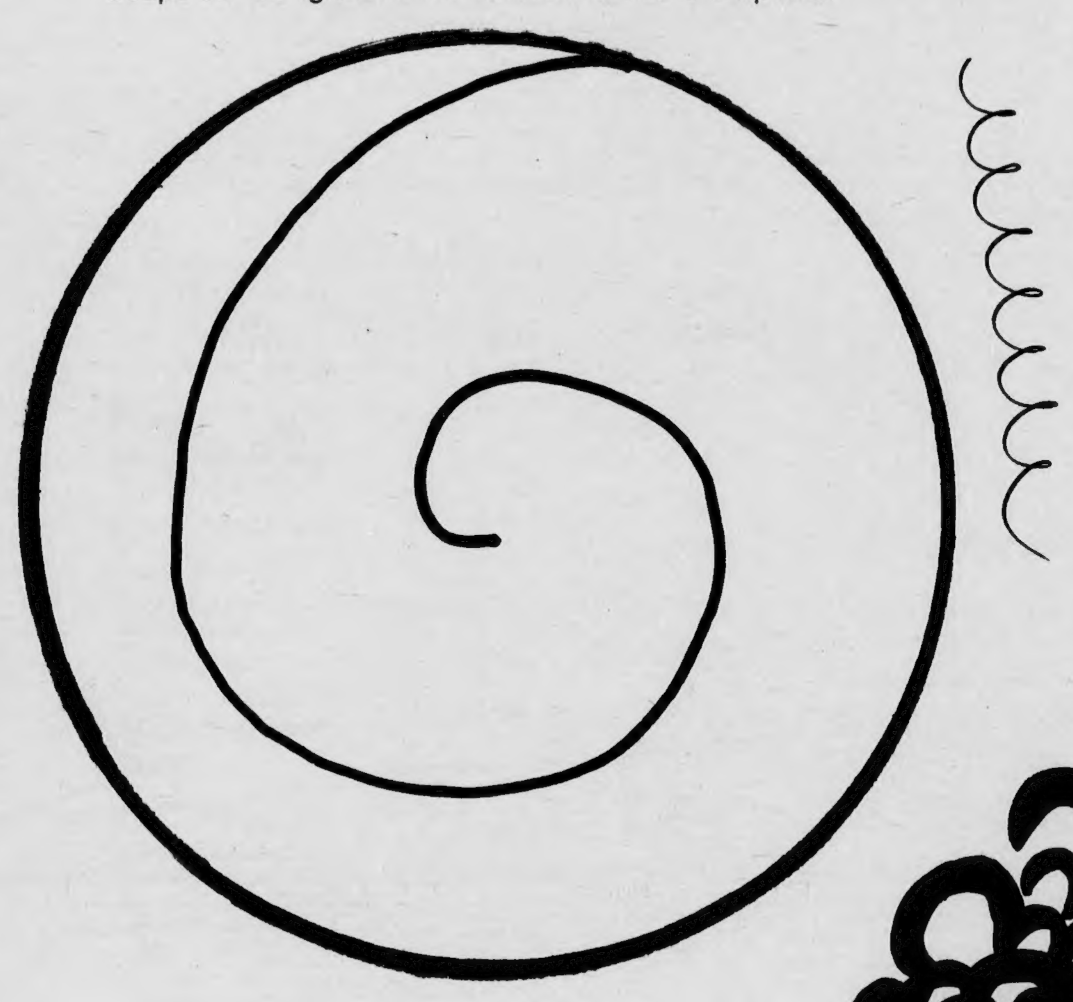
Cette semaine, nous avons des activités au sujet des spirales.

Amuse-toi bien!

Bicolo



Coupe sur les lignes noires et tu obtiendras une spirale.

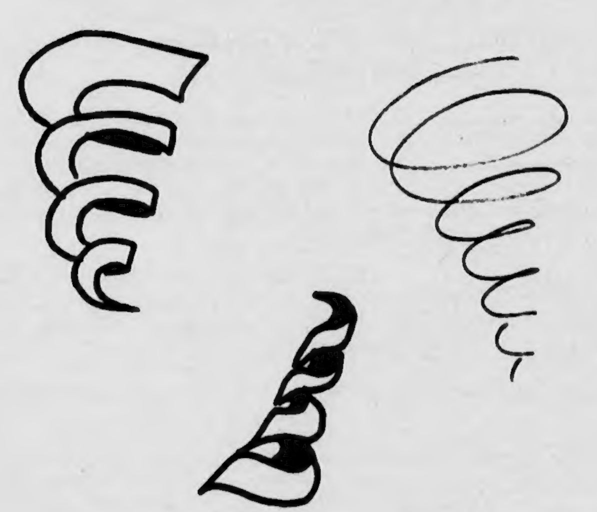


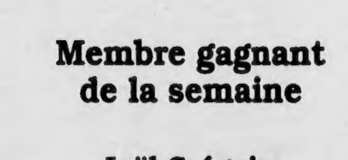
Voici des mots qui ont rapport avec les spirales. Peux-tu les trouver dans la grille?

- cahier
- cheveux
- escalier
- glissade
- nouilles
- spirale
- téléphone
- tornade
- toupie
- vis

X	Y	E	D	A	N	R	O	T
U	R	E	I	H	A	C	S	E
E	S	E	P	J	A	E	Q	L
V	V	A	I	I	L	A	T	E
E	D	R	V	L	O	A	A	P
H	S	P	I	R	A	L	E	H
C	X	U	S	F	E	C	P	O
T	O	U	P	I	E	N	S	N
N	G	L	I	S	S	A	D	E

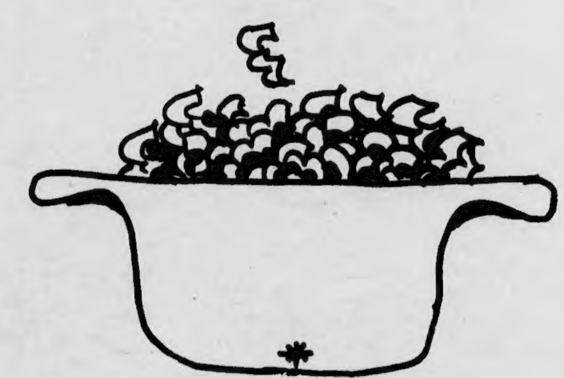
Cette dame a les cheveux en spirales. Peux-tu finir le dessin?



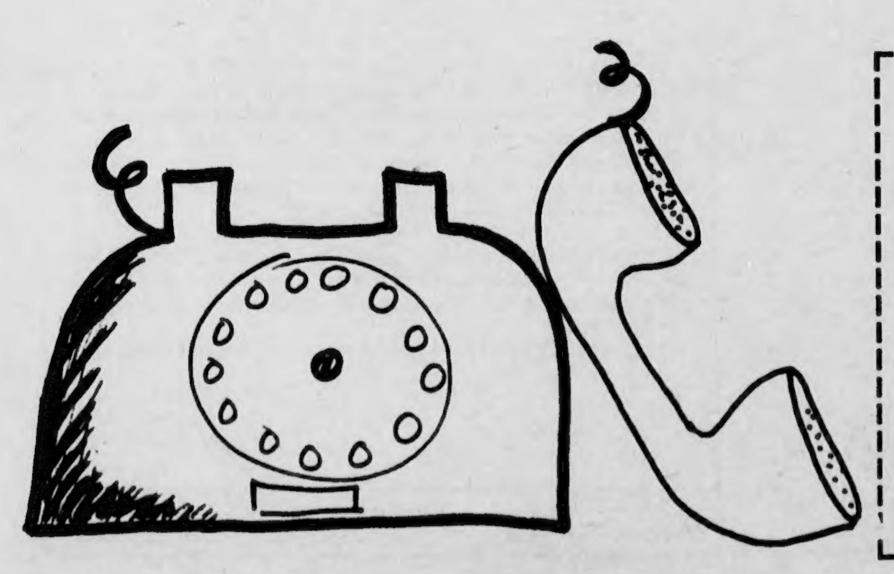


Membre gagnant de la semaine

Joël Grégoire
11303
Saint-Jean-Baptiste
3 ans



Dessine la spirale qui manque au téléphone.



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

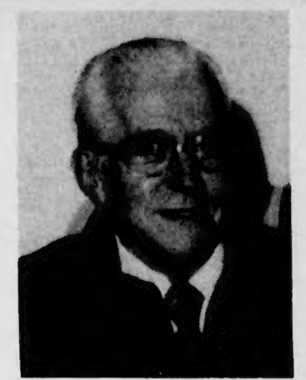
Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______

Nécrologies



Jean Blais

Paisiblement, le 24 mars 1995, est décédé Jean Blais au Manoir Donwood, après une longue maladie, à l'âge de 83 ans.

Jean Mathias Roméo Blais est descendant de Pierre Blais, l'ancêtre de France venu au Canada en 1664, colon de l'Île d'Orléans.

Jean naquit à La Pointe Gatineau (Québec) le 31 mars 1911, fils d'Eusèbe Blais et d'Elléontine Blais (apparentée en recul de cinq générations de Blais). La famille Blais s'établit à Transcona en 1912. Jean reçut son éducation à l'École Centrale, ensuite comme pensionnaire à la Mkaison Chapelle et au Collège de Saint-Boniface. Il fut employé dans les bureaux du Canadien National pendant 43 ans jusqu'à sa retraite en 1971.

Jean était un homme patient. Philatéliste de renom, il aimait jardiner, pêcher, bricoler, monter des bateaux à voile en miniature; il aimait surtout le jeu avec ses petits-enfants.

Il laisse dans le deuil sa chère épouse Venise (née Bilodeau), ses fils, Richard (Marilyn) et Raymond (Sandra), et ses petits-enfants, Kathrin et Derek; ainsi que ses trois soeurs, Hélène, Marguerite MacMillan et Thérèse Everton. Il fut précédé de son père Eusèbe en 1936, sa mère Elléontine en 1961 et de sa soeur Lilianne (Thomas Roy) en 1970.

Les prières furent récitées le dimanche soir 19 mars au Salon funéraire Cropo. La célébration des funérailles, présidé par le frère John Juhl, O.F.M. capucin, eut lieu le 20 mars à 13 h dans l'Église St. Alphonsus, 300, rue Donalda à Winnipeg. La dépouille mortelle fut déposée dans une crypte au Mausolée Glen Eden.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du Manoir Donwood et tous ceux et celles qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de ce deuil. Merci encore aux porteurs, des neveux de Jean, et merci aux membres de la Catholic Women's League of St. Alphonsus pour les agapes fraternelles.

Au lieu de fleurs, des dons peuvent être faits à la Société Alzheimer, 205, rue Edmonton, Winnipeg (Manitoba) R3C 1R4 ou encore au Manoir Donwood (Personal Care Home), 171, Donwood Drive, Winnipeg (Manitoba) R2G 0V9.

Joseph Leo Le Jeune

Entouré des membres de sa famille, au Centre hospitalier Taché, Joseph Leo Le Jeune est décédé paisiblement le 5 mars 1995 à 86 ans. Il est né le 19 mai 1908 à Rathwell (Manitoba).

Il a été précédé de son père Joseph Victor Le Jeune en 1954 et de sa mère Sidonie Pelé en 1953.

Il a poursuivi ses études au Collège de Saint-Boniface qui avait été épargné du feu de 1923, et est ensuite parti étudier en France à l'école Jeanne-D'Arc de Fougères en Bretagne. Il s'est engagé plusieurs années dans l'armée, assigné pour une partie de son service au «No. 19 Field Ambulance». Au retour, il a été fermier à Rathwell avec son frère Pierre pendant l'été; l'automne, il a travaillé en ville au bureau de réception de différents hôtels pendant de nombreuses années. Il a pris sa retraite à Saint-Boniface.

Il laisse trois frères: Pierre, Marcel et Roger; et une soeur, Thérèse, en Californie (É.-U.); ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'incinération a été confiée au Salon Le Claire. La messe de commémoration a eu lieu le mercredi 8 mars à 10 h 15 au Centre hospitalier Taché, célébrée par le père Lionel Dumont, o.m.i..

Les cendres reposeront dans le nouveau cimetière de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes. Ainsi soit-il.

Aimé Théroux

Paisiblement, à l'hôpital King George, M. Aimé Théroux de Winnipeg (Manitoba) est décédé le vendredi 24 mars 1995 à l'âge de 84 ans.

Il laisse dans le deuil: son frère Albert Théroux de Senneterre (Québec); ses trois soeurs: Alice Vuignier de Notre-Dame, Anna Pittet de Somerset et Florence (et son mari Jean Joyal) de Winnipeg; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Il a été précédé de ses parents Joseph et Marie (née Paulhus), de son frère Joseph Théroux et de ses trois soeurs: Marie Théroux, Emma Labossière et Sr Clémence Théroux.

La messe funéraire a été célébrée par l'abbé Rodrigue Bouchard à l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le mercredi 29 mars à 14 h, précédée des prières à 13 h 30. L'enterrement a eu lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à Adam's Funeral Home de Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba).

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ADRIENNE AMANDA DESILETS, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude du soussigné, au 185, boulevard Provencher, bureau 25, de la ville de Winnipeg, province du Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 1er jour de mai 1995.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour de mars 1995.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

Agriculture et Agroalimentaire Canada — **ARAP - PFRA**

ENTENTE D'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'OUEST

PARTNERSHIP ASSOCIATION

WESTERN ECONOMIC PARTNERSHIP AGREEMENT

APPEL D'OFFRES

RÉSEAU D'ÉPANDAGE D'EFFLUENTS PAR IRRIGATION

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 11 h, heure locale de Winnipeg, le 13 avril 1995 pour la municipalité de Carberry, relativement au contrat nº 1 - Réseau d'épandage d'effluents par irrigation. Le travail consiste en la fourniture et l'installation d'approximativement 2 740 mètres de canalisation de 200 et de 150 mm de diamètre ainsi que l'exécution de tout travail connexe.

Un forage d'essai sur le terrain aura lieu le 5 avril 1995 à 10h30. Toute personne intéressée à y assister est invitée à se présenter au bureau municipal d'administration de Carberry. On recommande que tout soumissionnaire éventuel assistent au forage d'essai.

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants:

(1) Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Brandon, Regina et Winnipeg, au Southam Building Reports à Winnipeg, et au Construction Data à Winnipeg;

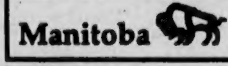
(2) Le Bureau d'administration municipale de Carberry;

(3) Le bureau de l'expert-conseil: M.M. Dillon Limited, 6, rue Donald Sud, Winnipeg (Manitoba) R3L 0K6.

La documentation relative aux offres est disponible auprès du Directeur régional, Région du Manitoba, ARAP, Pièce 238 - 240, avenue Graham, Cargill Building (Immeuble Cargill), Winnipeg (Manitoba), R3C 0J7, Tél (204) 983-3602, sur versement d'une garantie de cent dollars (100 $, TPS comprise) en espèces ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du Receveur général du Canada, remboursable sur retour en bon état de la documentation au cours du mois suivant la date de l'ouverture des offres. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès du Directeur régional, Région du Manitoba de l'ARAP afin de s'assurer l'envol ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

E. Caligiuri
Directeur régional
Région du Manitoba,
ARAP

Manitoba  Municipalité de Carberry — Canada

QUIZ

Petits varappeurs!



QUESTIONS

1. Qui sont ces bébés?

2. Qu'est-ce qu'un varappeur?

3. D'où vient le mot varappeur?

4. Trouvez les quatre fautes dans la phrase suivante: Des interrogations toute simples, frolant la naïveté, suffisent quelques fois à nous tirer de nos abysses blasées.

5. Parmi ces mots, lesquels sont mal orthographiés: égout, dégout, geolier, cachot, frêle, frêne, brûlure, piqure.

6. Comment écrivait-on les mots faon, nénuphar et pied avant le XVIIe siècle?

7. À quoi correspondent les dates suivantes: 1549, 1606, 1694, 1718, 1740, 1762, 1798, 1835 et 1878?

8. En quelle langue la phrase suivante est-elle écrite: «Oste moy d'vn doute: cognois-tu bien Dom Diegue? Ouye.»

RÉPONSES

1. Il s'agit d'Eugène et Guy Mulaire, photographiés vers 1930 dans la cour à bois de leur grand-père Euzèbe. Ce dernier est le fondateur de l'épicerie Mulaire de Saint-Pierre-Jolys, aujourd'hui gérée par Marcel Mulaire et son épouse Camille.

2. Un alpiniste qui pratique l'escalade des parois rocheuses.

3. De Varappe, un couloir rocheux près de Genève, en Suisse.

4. Des interrogations toutes simples, frôlant la naïveté, suffisent quelquefois à nous tirer de nos abysses blasés.

5. Dégoût, geôlier, piqûre.

6. Fan, nénufar et pié. Preuve que l'orthographe française était parfois plus facile et logique dans le passé qu'aujourd'hui.

7. Ces dates correspondent à de profondes réformes de l'orthographe française. Au XXe, il y en a eu très peu, et de moindre ampleur.

8. C'est l'orthographe employée par Corneille lorsqu'il a écrit Le Cid en 1635.

Sélection recueillie par Laurent GIMENEZ

(Sources: Dictée des Amériques, magazine L'Express, *16 mars 1995)*

RECETTE

Poitrines de poulet Montmorency

Il n'est pas toujours nécessaire de passer des heures dans la cuisine pour préparer un souper raffiné.



Poitrines de poulet Montmorency

2 c. à soupe (25 mL) de saindoux
2 poitrines de poulet entières (environ 2 lb/1 kg), fendues
1 boîte (10 oz/284 mL) de velouté au poulet et aux champignons condensé
1/4 tasse (50 mL) d'oignon haché
2 c. à soupe (25 mL) de bourgogne ou d'autre vin rouge sec
1 gousse d'ail moyenne, émincée
1 boîte (14 oz/398 mL) de cerises sucrées noires dénoyautées, égouttées
nouilles cuites

- Dans une poêle de 12 po (30 cm), faire revenir le poulet dans le shortening chaud à feu modéré; vider la graisse.
- Incorporer les autres ingrédients sauf les cerises et les nouilles.
- Couvrir et faire chauffer à feu doux pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit chaud.
- Ajouter les cerises.
- Faire cuire à découvert jusqu'à obtention de la consistance désirée.
- Verser sur les nouilles.

Pour 4 personnes.

SAINT-PIERRE-JOLYS

La cabane à sucre revient



Le Musée de Saint-Pierre-Jolys est très affairé ces jours-ci: c'est la saison du sirop d'érable! La cabane à sucre du Musée ouvre ses portes au public les 2 et 9 avril, de 10 h à 16 h.

Les activités prévues sont: tire d'érable sur la neige, promenades en charrette, visites du Musée et de l'érablière, spectacles pour enfants (entre 13 h 30 et 15 h), bouffe (soupe, trempette, crêpes, saucisses, fèves au lard), exposition et vente de dessins et tableaux de Réal Bérard.

Entrée libre. Info: Gérald Fontaine (433-7955) ou Colette Préfontaine (433-7953).

LES PETITES ANNONCES

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5 $** ou **7,50 $** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6 $** ou **9 $**); 29 à 35 mots (**7 $** ou **10,50 $**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8 $** ou **12 $** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!



Divers

DES CENTAINES DE MAISONS VENDUES. Commission: 2 800 $ pour maisons de plus de 70 000 $, 4 % pour maisons de 40 000 $ à 70 000 $. Inclus le service «multiple listing». 23 ans d'expérience. Appelez Maurice Ayotte chez Bel-Air Realty au 237–9149.
877-

ÊTES-VOUS À LA RECHERCHE de soliste et d'organiste pour vos noces? Si vous êtes intéressés, téléphonez à Richard au 255-5410 ou Lorraine au 254-1386.
919-

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES sans abandonner votre emploi actuel. Pas d'inventaire, pas de quota et sans risques. Téléphonez ou télécopiez et laissez un message au (204) 876-4734 (bilingue).
920-

GARDERIE FAMILIALE a une ouverture à plein temps pour un enfant âgé entre 6 mois et 5 ans, à partir du 1er avril. Appelez Lise au 231-3624.
926-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus et St-Jude pour faveur obtenue. G.W.
931-

Recherche

RECHERCHE: aide ménagère à domicile, deux fois par semaine. 237-3094.
925-

À vendre

VENTE PRIVÉE: Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1 122 pieds carrés. Composez 233–3753.
896-

VENTE PRIVÉE. Prix réduit. Maison d'un étage et demi, sous -sol fini, air climatisé, six appareils ménagers, bien entretenue. 69 900 $. 480, de la Morénie. Téléphonez au 233-2525. Pas d'agent s.v.p.
932-

À VENDRE: Bungalow à Norwood. Trois chambres à coucher, sous-sol fini, garage attaché. Maison bâtie pour personne en fauteuil roulant. Appelez Aurèle Dupuis chez Century 21 au 987-2100.
934-

À VENDRE: Maison à Saint-Vital, très proche d'une école française et anglaise. Trois chambres à coucher toutes rénovées, sous-sol fini, lot double, garage et grand jardin. 69 900 $. Téléphonez au 255-6676.
936-

À louer

À LOUER: sur la rue Notre-Dame, appartement d'une chambre à coucher. Comprend eau, chauffage, hydro, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et stationnement. Entrée privée. Libre immédiatement. Laisser un message au 235-0240. 357 $ par mois.
909-

ESPACE DE BUREAU À LOUER: Centre de Saint-Boniface. Approximativement 1 200 pi², lié à un entrepôt. Récemment rénové. Séparé en trois bureaux, comprenant les appareils de cuisine. Entrée avant privée, prises de courant dans le stationnement. Disponible au mois de mars. Appelez G. Randle au 233-3437 ou envoyer les demandes de location par télécopieur au 233-1225.
922-

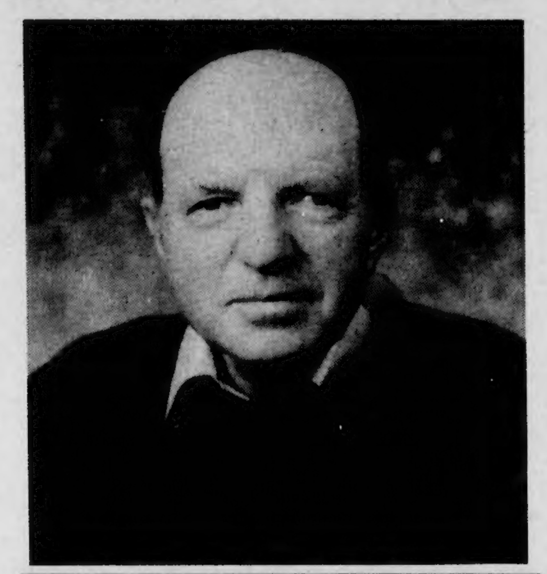
À LOUER: Appartement sur la rue Hamel. Une chambre à coucher, moderne, nouvellement rénové. Comprend: tapis et recouvrement de plancher neuf, appareils ménagers, placards style européen, 1 1/2 chambre de bain et chambre de lavage. Disponible le 1er mai. 475 $/mois. Téléphonez au 231-4464.
927-

À LOUER: Stationnement au 227, rue Hamel, en face du Collège universitaire de Saint-Boniface. Libre immédiatement. Téléphonez au 233-2520.
929-

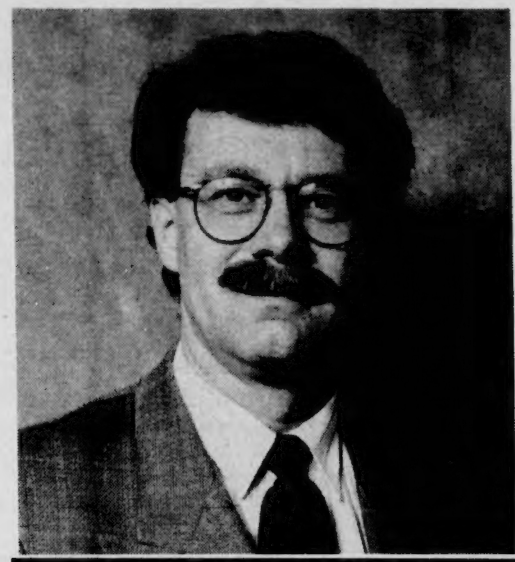
MAISON À LOUER: À Saint-Malo. 3 ch. à coucher, comprend les quatre appareils ménagers et un congélateur. Libre le 1er avril. 400 $/mois. Téléphonez au 233-1324 (après 17 h).
930-

À LOUER: Deux grands appartements, 484, rue Langevin. Comprend le câble, la sécurité, l'électricité, le chauffage, l'eau, le stationnement. Une chambre à coucher: 485 $; deux chambres à coucher: 525 $. Libres le 1er mai. Téléphonez au 222-7810.
933-

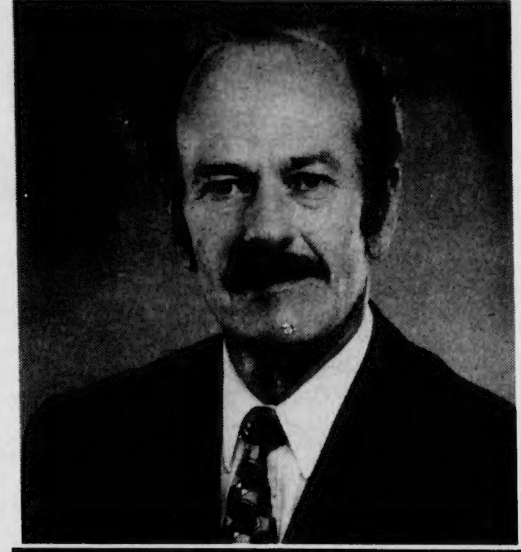
À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Entrée privée, près du Collège, hydro non inclus. 300 $ par mois. Laissez message au 231-1090.
935-



I. (ERIC) BZIKOT
Gladstone



MARINUS VAN OSCH
La Vérendrye



BILL ROTH
Morris



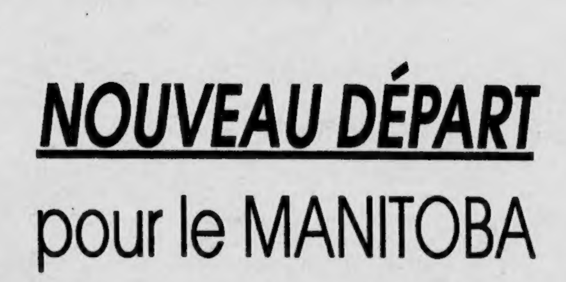
EVÉLYNE REESE
Niakwa



GORD STEEVES
Riel



NEIL GAUDRY
Saint-Boniface



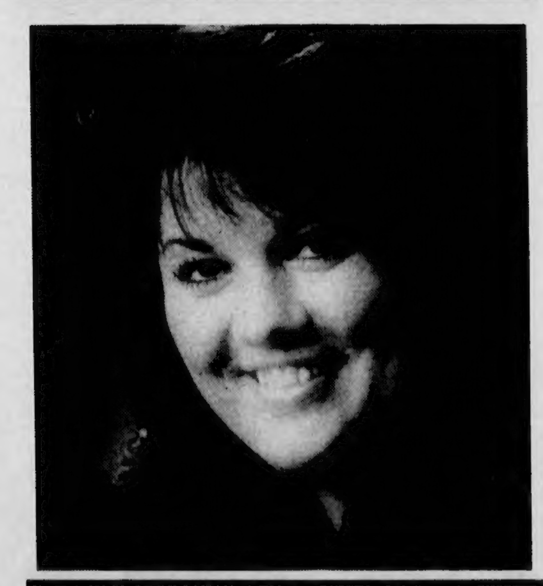


VAL THOMPSON
Saint-Norbert



TIM RYAN
Saint-Vital





BOBBI ETHIER
Seine River